

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Appui à la mise en œuvre du programme national d'éducation civique pour le renforcement de la paix, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble dans les communautés affectées par les crises au Cameroun.	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00140252	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) Organisation internationale du Travail (OIT) Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONUFEMMES)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Partenaires gouvernementaux : a- Ministères - Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), ministère chef de file ; - Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) ; - Ministère des Affaires Sociales (MINAS) ; - Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ; - Ministère des Arts et de la Culture (MINAC); - Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA); - Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) ; - Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) ; - Ministère de la Communication (MINCOM). b- Agences et commissions gouvernementales - Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ; - Commission Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité ; - Agence du Service Civique National et de Participation au Développement (ASCNPD); - Fonds National de l'Emploi (FNE) ; - Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ; - Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (NCPBM), - Comité National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (CNDDR) ; - Centre National Numérique des Connaissances Agricoles (CNNCA).	

Partenaires non gouvernementaux :

- PAYNCoP ;
- Culfore ;
- Zenü Network ;
- Association Camerounaise pour le Développement Communautaire (ACDC) ;
- Cameroon Humanitarian Organizations Initiative (CHOI) (plateforme constituée d'ONG & associations),
- Organisations représentatives des employeurs et des travailleurs,
- Association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF-EN)
 - Femmes cheffes traditionnelles au Cameroun (FECTRAC)
 - Conseils des Imams et Dignitaires Musulmans du Cameroun (CIDIMUC)
 - Cameroun Confiance 2030
 - Association pour la recherche de la paix et du développement (ARPD)
 - Local Youth Corner (LOYOC)
 - Association famille et vie
 - Civic Watch Association
 - Straw Academy
 - Synergies francophones internationales (SFI);
 - Jeunesse unie et solidaire d'Afrique ;
 - Bourse internationale de l'excellence du Cameroun ;
 - Self made women ;
 - SANA Logone et Chari ;
 - Association jeunesse sans frontières (AJESAF)

Durée du projet en mois^{1 2}: 18 + 9 mois (du 14 juillet 2023 jusqu'au 13 octobre 2025)

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : le projet sera mis en œuvre dans 40 communes des régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Extrême-Nord (en particulier du Logone Birni), de l'Est, du Littoral, du Nord, du Sud et de l'Ouest du Cameroun. Parmi ces communes, certaines accueillent les réfugiés nigériens et centrafricains ainsi que les personnes déplacées internes. Les relations entre les personnes déplacées de force et les membres des communautés sont parfois tendues. S'il existe des tensions entre les membres des communautés hôtes et les personnes déplacées, il en existe aussi entre les communautés qui cohabitent depuis des siècles, ce qui est à l'origine des violences intercommunautaires. Le choix porté sur ces communes vise à adresser le problème de la paix, la cohabitation pacifique et du vivre ensemble dans ces communes.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
- Initiative de promotion des jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNESCO : \$ 2 600 001.56

OIT : \$ 1 400 001

UNFPA : \$1 000 022

ONUFEMMES : \$1 000 000/01

Total PBF : \$ 6.000.024.42

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (50 %) :**

UNESCO : \$ 1 300 000.78

OIT : \$ 700 000.42

UNFPA : \$ 500 011

ONUFEMMES : \$ 500 000.01

Total PBF : \$ 3 000 012.21**PBF 2^{ème} tranche* (25%) :**

UNESCO : \$ 650 000.39

OIT : \$ 350 000.21

UNFPA : \$ 250 000.5

ONUFEMMES : \$ 250 000.

Total PBF : \$ 1 500 006.1**PBF 3^{ème} tranche* (25%) :**

UNESCO : \$ 650 000.39

OIT : \$ 350 000.21

UNFPA : \$ 250 000.5

ONUFEMMES : \$ 250 000.

Total PBF : \$ 1 500 006.1**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

L'objectif global du projet est d'accroître la participation des jeunes femmes et hommes des communautés affectées par les crises au Cameroun à la consolidation de la paix par le renforcement de l'éducation civique et citoyenne et des capacités entrepreneuriales. Le projet contribue à la construction des relations paisibles entre les membres des mêmes communautés d'une part et d'autre part entre les membres des communautés hôtes, les personnes déplacées internes et les réfugiés dans un environnement où les politiques adressent mieux les questions de jeunesse. Il met en avant la connaissance et le respect des valeurs civiques et citoyennes par les jeunes comme le socle de la promotion de la cohabitation pacifique, de l'esprit d'entrepreneuriat, du dialogue intergénérationnel et de la gestion communautaire des ressources. De ce fait, il met un accent sur le changement de mentalité qui est un élément déterminant pour avoir des jeunes citoyens épris de paix, intègres, respectueux et soucieux de participer au développement de leur pays.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) : Le cadre de consultation mis en place pour la conception et la rédaction de ce projet a été défini en accord avec le Secrétariat technique permanent du PBF au Cameroun. Au regard des orientations du projet, les différents départements ministériels en charge de la mise en œuvre du Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE) ont été consultés et un groupe de travail a été mis en place assurer la prise en compte des priorités du Gouvernement camerounais en lien avec la jeunesse. Par le biais des concertations bilatérales, les leaders des organisations des jeunes et des femmes de 8 régions travaillant sur les thématiques liées à la jeunesse, au genre, à la prévention de l'extrémisme violent, ou encore à la consolidation de la paix ont exprimé la nécessité de continuer à consolider les acquis des projets PBF antérieurs d'autant plus que le nouveau projet mettra un accent spécifique sur l'éducation civique et citoyenne. En ce qui concerne le système des Nations Unies au Cameroun, les agences récipiendaires ont été choisies au regard de leurs mandats respectifs et de leurs avantages comparatifs.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 35,13% (score 1), USD 2.107.717,50
Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ : Le projet mettra en place ou renforcera des plateformes inclusives de dialogue communautaire pour une meilleure prise en compte des aspirations des femmes et que celles-ci soient considérées. Ce mécanisme permettra de mobiliser les hommes (leaders communautaires et locaux) comme des partenaires et alliés stratégiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Un accent sera également mis sur l'autonomisation économique des jeunes femmes avec une priorité accordée au développement des chaînes de valeurs (CDV) sensibles au genre dans les communes d'interventions du Projet. Il y aura une sélection des chaînes de valeurs pour lesquelles les jeunes femmes vont monter des initiatives entrepreneuriales fédératrices qui vont concourir à la paix et à la cohésion sociale. En adoptant une approche genre sensible, 50% de jeunes femmes seront bénéficiaires et actrices du développement des CDV. Un volet sera consacré au changement de mentalité sur les questions d'égalité des sexes.

Degré de risque du projet⁷ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.3) Prévention/gestion des conflits,

Le cas échéant, les résultats du UNSCDF auxquels le projet contribue :

Au regard des priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun 2022-2026, le projet contribuera à réaliser des progrès dans le cadre des résultats suivants :

Résultat 1 :

- D'ici 2026, un plus grand nombre de personnes, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes socialement et économiquement vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, bénéficieront d'opportunités équitablement accrues, dans une économie verte, diversifiée, transformatrice, résiliente et inclusive, créant des emplois décents dans les secteurs productifs.
- **Les produits 2.1 et 2.2 du projet contribuent à l'atteinte de ce résultat**

Résultat 2.2 :

- D'ici à 2026, les écarts dans les indicateurs socio-économiques clés seront réduits, ce qui reflète une plus grande égalité des sexes et des progrès dans l'autonomisation des jeunes, des femmes et des filles, et d'autres groupes vulnérables, y compris ceux qui se trouvent dans des contextes humanitaires.
- **Les produits 2.1 et 2.2 du projet contribuent à l'atteinte de ce résultat.**

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Résultat 3 :

- D'ici à 2026, les jeunes, les femmes, les groupes les plus vulnérables et les personnes handicapées, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, contribuent activement à l'efficacité des politiques et à la performance des institutions publiques aux niveaux national, régional et local, et jouissent pleinement de leurs droits.
- *Les produits 1.1 et 1.2 du projet contribuent à l'atteinte de ce résultat.*

Résultat 4 :

- D'ici 2026, les populations, dans différentes zones agroécologiques, y compris les jeunes, les femmes et les groupes socialement vulnérables, vivent dans un environnement plus sain, gèrent durablement les ressources environnementales, y compris la biodiversité, et sont plus résilientes aux chocs des catastrophes et du changement climatique (ODD 5, 11, 13, 14, 15, 16, 17).
- *Les produits 3.1 et 3.2 du projet contribuent à l'atteinte de ce résultat.*

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces.

ODD 5 : Égalité des sexes

ODD 4 : Éducation de qualité

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 15 : La vie terrestre

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : **18 + 9 mois (du 14 juillet 2023 jusqu'au 13 octobre 2025)**

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

Le projet a démarré officiellement le 13 juillet 2023 avec le décaissement de la première tranche de financement par le bailleur de fonds. Mais déjà à ce moment, les différentes équipes devaient faire face au gros défi du temps de mise en œuvre raccourci (ramené de 18 mois à 12 mois). En effet, la lettre du gouvernement transmettant le document de projet signé au Système des Nations Unies informait le Coordonnateur Résident que les activités du projet devaient courir jusqu'en juillet 2024.

La poursuite du projet au-delà de la durée initiale permettra, d'une part, de mettre en œuvre les activités restantes, notamment l'accompagnement des initiatives d'entrepreneuriat social, coopératif et créatif et, d'autre part, d'enclencher la capitalisation des acquis par l'appropriation par les autorités locales de la démarche du projet dans l'optique de la pérennisation et de la durabilité en étroite collaboration avec le MINJEC.

Il s'agira exclusivement de l'extension de la durée du projet de neuf (09) mois afin qu'il tienne sur sa durée contractuelle initiale, sans modification sur le cadre des résultats et des activités. Elle permettra de rattraper le retard pris au démarrage et au cours du projet, à cause principalement de certaines contraintes structurelles de agences, notamment en ce qui concerne les procédures internes de contractualisation des staffs et des partenaires de mise en œuvre qui ont pris plus de temps que prévu.

Par ailleurs, l'extension servira aussi à accélérer et d'exécuter plus pertinemment le plan de S&E qui sera donc réévalué, de collecter et analyser les informations et données manquantes ou supplémentaires, de faire le suivi de certains indicateurs clés, et surtout de mesurer la contribution effective du projet en ce qui concerne l'engagement communautaire, l'acquisition des valeurs civiques ainsi que le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes femmes et hommes dans les 40 communes concernées. Elle permettra aussi de réaliser l'évaluation finale indépendante de qualité du projet.

Résultats	Produits	Description de l'indicateur	Indicateurs de base du produit	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Activités	Projection réalisation des cibles sur la période d'extension																	
							Q4			Q1			Q2			Q3								
							Déc.	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept								
RÉSULTAT 1 – Les jeunes femmes et hommes, y compris les populations vulnérables, promeuvent efficacement une paix durable et la cohabitation pacifique dans leurs communautés et leurs régions grâce à l'engagement communautaire et aux valeurs de citoyenneté.	Produit 1.1 Un environnement propice à l'engagement des jeunes et à la participation civique est créé grâce à la mise à disposition d'outils pédagogiques et techniques	Nombre de jeunes engagés et mettant à profit les outils pédagogiques et techniques dans leurs communautés	6050	5650	24,37%	Activité 1.1.1 : Produire une étude de base d'ensemble pour (i) mesurer les valeurs de citoyenneté chez les jeunes dans les programmes d'enseignement formels et informels au Cameroun. (ii) établir un diagnostic sur les aspirations des jeunes et les emplois décents, la promotion du genre et les opportunités de chaînes de valeur sensibles aux conflits, au genre et à la paix afin d'éclairer le renforcement des compétences des jeunes dans les communes ciblées.																		
						Activité 1.1.2 : Organiser des campagnes pour la présentation, la vulgarisation et la diffusion du cadre national d'éducation civique (PRONEC-REAMORCE) destiné aux administrations, journalistes ainsi qu'au sein des écoles et des structures parascolaires au Cameroun.																		
						Activité 1.1.3 : Produire, distribuer et diffuser des produits de connaissances, des programmes, des tutoriels et du matériel didactique sur l'engagement communautaire des jeunes et les valeurs civiques, via des radios communautaires, des écoles, des universités, des centres de formation parascolaire et professionnelle.																		
						Activité 1.1.4 : Former les personnels centraux et décentralisés et les partenaires des ministères en charge de la mise en œuvre de PRONEC-REAMORCE au Cameroun sur l'engagement communautaire des jeunes et l'éducation à l'information sur les médias																		
						Activité 1.1.5 : Produire un guide et formation des animateurs de radio communautaire sur l'utilisation du guide PRONEC pour les médias																		
						Activité 1.1.6 : Élaborer et appuyer la mise en œuvre dans les structures communales de promotion des femmes et																		

						des jeunes, la stratégie sexospécifique du programme national d'éducation civique.															
						Activité 1.1.7: Former des formateurs sur la prévention de la violence sexiste, la protection des jeunes filles, la cohésion sociale, le discours de haine, pour prévenir la violence liée à la cohabitation.															
Produit 1.2 : Les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques sont renforcées	Nombre de jeunes H/F enregistrés et participants aux activités d'engagement Communautaire et civique.	0	450 (70% hommes et 30% femmes)	97%	Activité 1.2.1 : Renforcer les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques au sein des communes, des écoles et CMPJ																
					Activité 1.2.2 : Créer/renforcer le réseau de jeunes « tisserands de la paix » engagés dans la communauté et de défenseurs civiques.																
					Activité 1.2.3. Soutenir un réseau de jeunes « communicateurs » et des « appelés du service civique » dans les communautés en utilisant l'éducation à l'information sur les médias (EMI)																
					Activité 1.2.4 : Renforcer les capacités des organisations dirigées par des jeunes à mener des activités de plaidoyer en faveur d'une meilleure participation des jeunes aux instances décisionnelles aux niveaux national et local, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'éducation civique et d'intégration nationale																
	Pourcentage des jeunes cibles engagés et maîtrisant les valeurs civiques	66%	Au moins 40% (50% hommes et 50% femmes)	36,76%	Activité 1.2.5: Soutenir les activités de sensibilisation proposées par les jeunes pour promouvoir l'engagement communautaires valeurs civiques par la sensibilisation en communauté et les radios																
					Activité 1.2.6 : Renforcer les compétences des jeunes femmes dans les milieux scolaires et extrascolaires pour une meilleure participation au processus décisionnel																
					Activité 1.2.7: Soutenir l'organisation d'ateliers sur l'initiative d'apprentissage civique basée sur MIL dans les écoles et les milieux parascolaires																
					Activité 1.2. 8 : Former les jeunes hommes et femmes travailleurs à la négociation collective et à la prévention et à la résolution des conflits																

RÉSULTAT 2 : Une paix durable et le vivre ensemble dans les communautés sont promus grâce au renforcement des compétences et à l'esprit d'entreprise des jeunes femmes et hommes, y compris les vulnérables	Produit 2.1 : Les institutions de formation et les organisations de jeunes soutenues pour fournir des compétences techniques, et sur le développement de l'esprit d'entreprise et des possibilités de promotion de l'emploi aux jeunes femmes et hommes vulnérables, y compris des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique.	Nombre d'institutions de formation et d'organisations des jeunes (femmes et hommes) renforcées pour l'encadrement technique, entrepreneurial et civique	120	Au moins 25	54,16%	Activité 2.1.1 : Élaborer des modules de formation sur le renforcement des compétences techniques dans les chaînes de valeur sélectionnées.																		
						Activité 2.1.2 : Renforcer les capacités des formateurs, issus des CMPJ et délégations locales des institutions nationales en charge de la formation professionnelle, et des organisations des jeunes sur les modules de formation élaborés																		
						Activité 2.1.3: Adapter le guide de l'OIT « Promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans les contextes fragiles à travers la TVET » au contexte du Cameroun																		
						Activité 2.1.4: Former les praticiens de la formation professionnelle à l'utilisation du guide adapté																		
						Activité 2.1.5 : Adapter les outils de formation en entrepreneuriat de l'OIT (Start and Improve Your Business-SIYB, Be.COOP, Start.COOP, My.COOP), en intégrant un module de paix et de cohésion sociale																		
						Activité 2.1.6: Organiser des campagnes de vulgarisation au profit des jeunes, sur l'offre de services de formation/intermédiation/placement du Fonds national pour l'emploi																		
	Produit 2.2 : Les initiatives d'entrepreneuriat coopératif, social et créatif des jeunes femmes et hommes, y compris ceux issus	Nombre des projets/initiatives des jeunes H/F accompagnés et opérationnels	00	Au moins 120	18,33%	Activité 2.1.7: Mettre en place des plateformes en ligne et hors ligne qui facilitent l'accès à l'information sur les opportunités d'insertion socio-économique des jeunes.																		
						Activité 2.2.1 : Sélectionner les jeunes hommes et femmes (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil) à former sur l'entrepreneuriat social, créatif ou coopératif																		

	des populations déplacées, réfugiées et d'accueil, sont soutenues autour des chaînes de valeur sélectionnées pour promouvoir la cohésion sociale et maintenir la paix dans leurs communautés					techniques en utilisant les modules de formation élaborés.													
						Activité 2.2.3: Former les mêmes jeunes sur le développement de leurs initiatives d'entrepreneuriat social et créatif, en même temps que sur les compétences en matière de cohésion sociale, de négociation et médiation.													
						Activité 2.2.4 : Organiser des concours de plans d'affaires entre jeunes formés, mettant l'accent sur la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble.													
						Activité 2.2.5 : Accompagner les initiatives d'entrepreneuriat social, créatif et coopératif, y compris la promotion des initiatives économiques mixtes, à l'accès aux opportunités de financement et aux marchés.													
RÉSULTAT 3 La cohabitation pacifique au sein des communautés est renforcée par des valeurs civiques relatives au dialogue intergénérationnel et à une meilleure gestion communautaire des ressources y compris naturelles.	Produit 3.1 : Le dialogue est amélioré entre les autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les jeunes déplacées/réfugiés et les communautés d'accueil pour prévenir ou atténuer les conflits intergénérationnels	Nombre de stratégies d'amélioration du dialogue intra et intergénération développées (incluant plateformes et ateliers) au sein des communautés cibles	00	4	50%	Activité 3.1.1 : Diffuser des contenus spécifiques sur la consolidation de la paix et le dialogue intergénérationnel par les radios communautaires.													
						Activité 3.1.2 : Organiser des dialogues intergénérationnels et intragénérationnels pour exposer les valeurs civiques positives de la participation et du leadership féminins par le biais du réseautage et du mentorat.													
						Activité 3.1.3 : Former et déployer des volontaires de mission pour le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des plateformes de jeunes et de femmes.													
						Activité 3.1.4 : Former des techniciens pour améliorer l'offre des centres communautaires de formation des jeunes afin d'offrir un environnement convivial aux jeunes filles													
						Activité 3.1.5 : Acquérir du matériel d'animation et d'exploitation pour renforcer les capacités opérationnelles des plateformes de jeunes et de femmes													
						Activité 3.1.6 : Renforcer les compétences de vie des filles grâce à des initiatives innovantes et intégrées de la CEI													
		Pourcentage de conflits majeurs identifiés et résolus avec la participation des jeunes et acteurs locaux.	6	Au moins 30%															

						(Information, Éducation et Communication) pour la promotion du vivre ensemble																
						Activité 3.1.7 : Soutenir les activités qui mettent à profit les talents et la créativité des jeunes pour rétablir les liens sociaux, encourager le dialogue et faciliter la guérison et la réconciliation.																
						Activité 3.1.8 : Organiser 10 ateliers de plaidoyer avec des organisations traditionnelles et religieuses sur le rôle des jeunes dans la prise de décision locale. (ONU Femmes)																
	Produit 3.2: Les personnes déplacées/réfugiés et les membres des communautés hôtes sont dotés des compétences nécessaires pour prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Pourcentage de conflits liés à la gestion des ressources naturelles résolu par les personnes formées	00	Au moins 30%		Activité 3.2.1 : Renforcer les capacités des communautés en matière de valeurs civiques et pacifiques efficaces en vue d'une utilisation durable et partagée des ressources naturelles et environnementales dans les zones de violence intercommunautaire/fondée sur les ressources																
					Activité 3.2.2 : Former les dirigeants communautaires et leaders de jeunes à l'approche PCCP (From Potential Conflict to Cooperation Potential)																	
					Activité 3.2.3 : Élaborer des plans d'action avec les leaders communautaires et soutenir la mise en œuvre des activités qui participent à l'amélioration des relations harmonieuses entre les personnes déplacées/réfugiés et les communautés d'accueil																	
					Activité 3.2.4 : Renforcer les systèmes de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour une utilisation durable et pacifique des ressources environnementales.																	
					Activité 3.2.5 : Vulgariser les outils d'orientation et les bonnes pratiques relatifs à la gestion participative des ressources naturelles.																	
	Rapportage																					
	Suivi-évaluation																					

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p>Nom : Paul COUSTERE</p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)</p> <p>Date et visa : 18 DEC 2024</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom :</p> <p>Signature :</p> <p>Titre :</p> <p>Date et visa :</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Claude YAO KOUAME</p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : Organisation internationale du Travail (OIT)</p> <p>Date et visa : 18.12.2024</p>	
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹¹</p> <p>Nom : Dr. Justin KOFFI </p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)</p> <p>Date et visa : 17 DEC 2024</p>	
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹²</p> <p>Nom : Marie Pierre Raky CHAUPIN</p> <p>Signature: </p> <p>Nom de l'agence : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)</p> <p>Date et visa : 18.12.2024</p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Issa Sanogo </p> <p>Signature: </p> <p>Titre :</p> <p>Date et visa : 19-12-2024</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>for Elizabeth SPEHAR </p> <p>Signature: </p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 22 Jan 2025</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹¹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹² Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Longtemps considéré comme un havre de paix et un moteur de l'intégration sous-régionale, le pays fait face depuis 2013 à de multiples défis sécuritaires et humanitaires. Le premier est lié aux conséquences des attaques perpétrées par la secte islamique Boko Haram dans l'Extrême-Nord. Ce conflit est à l'origine de déplacements forcés massifs. En septembre 2022, la région comptait 377 877 personnes déplacées internes, 75 532 réfugiés dans les camps et 58 607 réfugiés hors camp (source : OCHA, Cameroun : Extrême-Nord, rapport de situation n° 25, septembre 2022).

Le deuxième défi résulte des effets des crises sociopolitiques répétitives dont la République Centrafricaine (RCA) est le théâtre depuis 2003. Le Cameroun étant limitrophe à la RCA, ces crises ont drainé un flux important de réfugiés dans la région de l'Est et dans la zone septentrionale. Elle a aussi favorisé l'émergence de conflits sociaux liés aux déplacements des populations et à l'accès aux ressources. En août 2022, l'Est enregistrait plus de 347,937 réfugiés (UNHCR). Enfin, le troisième défi est lié à l'enlisement de la crise sociopolitique dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) depuis 2016. Les forces armées du Cameroun sont opposées à une dizaine de groupes armés non étatiques opérant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. A la date de juin 2022, on enregistrait 592 600 personnes déplacées internes, 77 487 réfugiés camerounais au Nigeria (source : Cameroon, North-West and South-West, Situation Report N° 44, juin 2022).

A ce qui précède s'ajoute une résurgence des tensions intercommunautaires sous fond de lutte pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles. C'est ainsi que des tensions et violences ont opposé des communautés Arabe-Choa et Mousgoum dans l'arrondissement du Logone-Birni entre avec une extension rapide du conflit dans les départements du Logone et Chari et du Mayo Danay. Ce conflit a eu un impact humanitaire considérable avec les personnes déplacées internes et les réfugiés enregistrés au Tchad (OCHA, Mécanisme de Réponse Rapide/RRM). Ces crises ont un impact particulièrement néfaste sur la situation des jeunes qui constituent presque la moitié de la population. Dans les régions affectées par les conflits, beaucoup de jeunes actifs qui travaillaient dans le secteur informel (mototaximen, vendeurs ambulants, restaurateurs, manutentionnaires, coursiers, agriculteurs ou encore bergers transhumants) ont perdu leurs sources de revenus. Ce qui a accru leur vulnérabilité. (Cartographie et profilage des jeunes à risques pour la stabilisation et la consolidation de la paix dans la Région de l'Extrême-Nord, APA et CERPSI, mars 2020). Vivant dans la précarité, l'absence d'opportunités économiques expose ces jeunes à l'enrôlement dans les groupes armés. (Friedrich Ebert Stiftung, l'engagement des jeunes dans les groupes armés, au Cameroun, 2013). C'est ainsi que sans espoir, certains jeunes s'engagent dans l'économie de guerre. Dans les zones affectées par le conflit de Boko Haram, ils deviennent les relais et autres coursiers (informateurs, livreurs, revendeurs de marchandises). Il y a une accoutumance à une

sorte d'économie criminelle par laquelle ils récoltent des rétributions pour les services rendus (Cartographie et profilage des jeunes à risques pour la stabilisation et la consolidation de la paix dans la Région de l'Extrême-Nord, APA et CERPSI, mars 2020). Dans les zones touchées par les conflits, une nouvelle génération de jeunes se retrouve sans compétences. Les inégalités socio-économiques persistent encore entre les sexes avec 75% des femmes des zones rurales qui vivent sous le seuil de pauvreté (profil genre 2021). En plus, 38% seulement des femmes sont alphabétisées contre 61% des hommes. Ainsi, les jeunes filles abandonnent l'école en raison des grossesses non désirées, la pauvreté des parents et les abus sexuels. Le manque d'accès à l'éducation et aux ressources compromet leur avenir et les opportunités professionnelles (Ecoutez notre cri du cœur, les filles adolescentes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun à propos du conflit et de la pandémie de COVID-19, 2021). Les traumatismes subis par les jeunes filles auraient développé chez elles une perception négative de la communauté. Elles voient en toute la communauté des bourreaux potentiels (Cartographie et profilage des jeunes à risques pour la stabilisation et la consolidation de la paix dans la Région de l'Extrême-Nord, APA et CERPSI, mars 2020).

La population camerounaise, estimée au 1er juillet 2020 à 24 910 305 (INS), se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen de la population du Cameroun est de 22,1 ans (3ème RGPH), dont 77,8% sont âgés de moins de 35 ans et 63,4% de moins de 25 ans. Au Cameroun, la Politique Nationale de la Jeunesse définit la jeunesse comme la tranche de la population comprise entre 15 et 35 ans, soit 35,2% de la population totale. Loin d'être un ensemble homogène, les jeunes filles et garçons font face à un ensemble de défis qui font d'eux des proies faciles d'endoctrinement et d'enrôlement dans les bandes armées et autres activités pouvant nuire gravement à la paix et à la sécurité du pays. Parmi ces défis multiples, l'on relève des inégalités notoires selon le sexe, le milieu de vie (rural/urbain), la situation de handicap, l'accès à l'éducation dans certaines localités, les outils de propagande et d'influence y compris numériques, le manque d'opportunités économiques et financières. En ce qui concerne l'éducation, même si le taux d'alphabétisation de la jeunesse est désormais de 78,2%, on note encore des disparités étant donné que 93,4% de jeunes sont alphabétisés en milieu urbain contre 65% seulement en milieu rural. De même, le nombre de jeunes alphabétisés de sexe masculin est nettement plus élevée (83,7%) que celui des jeunes de sexe féminin (74,3%). Par ailleurs, en milieu rural, les jeunes scolarisés fréquentent en moyenne 2,6 ans de moins que ceux du milieu urbain en raison de l'abandon et de l'insuffisance d'encadrement pédagogique. Cette situation a pour conséquence l'inégal accès aux opportunités et à la gestion de la chose publique. Ce qui crée avec le temps, un sentiment d'exclusion qui est une menace à la paix et à la stabilité.

En matière d'insertion socio-économique, les jeunes sont à la fois actifs, sous-employés et majoritairement touchés par le désœuvrement et le chômage. Les filles sont plus touchées à cause de l'abandon de l'école aux grossesses non désirées ; les femmes de moins de 29 ans occupent la première place en termes de chômage, 21,4 % de filles ne trouvent d'emploi. L'éducation et la formation des jeunes n'étant pas suffisamment orientées vers l'insertion socio-professionnelle, la majorité des demandeurs d'emploi qui arrivent sur le marché chaque année, peinent à en trouver dans le secteur formel. Face à la difficulté du système public et du secteur privé à résorber le chômage, les jeunes sont plus portés vers l'auto-emploi dans le secteur informel, malgré leurs insuffisances financières et en matière de connaissances

entrepreneuriales et ce dans un contexte global de faible structuration de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial.

Dans le domaine de la participation des jeunes à la vie sociale et à la prise de décision, la situation, selon le dernier document de politique nationale de la jeunesse, se caractérise par une faible participation des jeunes. Elle s'explique d'une part, par une organisation insuffisante et une formation inadéquate des jeunes et d'autre part, par la réticence des adultes à impliquer les jeunes dans le processus de prise de décision. Cette situation est à l'origine des conflits de génération, du manque d'espaces de dialogue entre adultes et jeunes, et de la faible représentation des jeunes dans les instances de décision y compris au niveau communautaire.

Les crises sécuritaires sont venues accroître la vulnérabilité des populations et des jeunes en particulier. Dans les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'accès aux services sociaux de base a été largement perturbé par l'insécurité. Ainsi, 860 000 enfants ont été déscolarisés dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. De nombreux cas de vols, d'enlèvements, de harcèlements et d'assassinats d'élèves, d'étudiants et d'enseignants dans les régions anglophones ont été relevés.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces situations de crise et leurs impacts sur la jeunesse.

(i) Participation limitée des jeunes aux processus de décision :

En l'absence de mécanismes obligatoires de participation et de dialogue, de méconnaissance de certains acteurs engagés dans les conflits, le sentiment d'injustice est susceptible de dégénérer en conflits violents. Pour atténuer cela, des projets antérieurs financés par le Peacebuilding Fund ont outillé les jeunes sur les questions de participation. C'est dans cette logique que leurs capacités ont été renforcées sur les questions liées à la participation au processus électoral pacifique. Le Gouvernement a mis en place en 2009 le Conseil National de la Jeunesse, qui est une sorte de conseil consultatif et représentatif de la jeunesse, il n'existe pas au Cameroun un cadre officiel exigeant d'impliquer la jeunesse dans les prises de décisions que ce soit au niveau national ou local. Les jeunes femmes font face à des pesanteurs culturelles, endocentriques et patriarcales, qui freinent leur engagement et participation civique. Cette réticence est la conséquence des conflits de génération, et de la faible représentation des jeunes dans les instances de décision telles que le Gouvernement, les assemblées sénatoriales, parlementaires, régionales, municipales et communautaires. A titre d'illustration, seuls 16 députés (dont 3 femmes) sur 180 ont moins de 40 ans dans la législature en cours au Cameroun, soit 8%. Ce taux était de 41.3% dans un pays comme le Danemark en 2016 (Source : Union interparlementaire (2016). La représentation des jeunes dans les parlements nationaux 2016). La loi no 2006/006 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs au Cameroun dans son Article 9 stipule que tout candidat à la fonction de sénateur doit jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et avoir 40 ans révolus à la date d'élection.

Par ailleurs, l'élection présidentielle est prévue en 2025 et d'autres élections locales débiteront en 2023. Dans un contexte d'insécurité qui augure d'un climat politique très incertain qui pourrait, si des actions adéquates et anticipées ne sont pas suffisamment prises, être détourné en scénario de violence et d'instrumentalisation de la jeunesse à des fins politiques. A l'aube de ces échéances électorales, il est capital de créer un environnement favorable à la promotion

du dialogue entre les jeunes, les autorités traditionnelles et administratives et les leaders communautaires. La jeunesse camerounaise ainsi que les leaders politiques devraient être éduqués et sensibilisés sur les méfaits de la violence en période électorale. Pour cela, il faut une préparation morale, civique et un engagement citoyen des populations et surtout des jeunes. La question de la faible participation des jeunes à la vie citoyenne et sociale, à la prise de décision et à la promotion de la culture de la paix sont parmi les causes essentielles qui expliquent la facilité avec laquelle la jeunesse trouve un idéal dans l'enrôlement dans des groupes armés et dans des manifestations violentes à caractère politique.

Les initiatives du Gouvernement, des organisations de la société civile et des partenaires au développement dans le cadre des processus de stabilisation et de consolidation de la paix ont posé les jalons de la participation des jeunes en leur donnant la possibilité de s'engager volontairement dans leurs communautés et dans les activités de promotion de la paix en tant qu'ambassadeurs. Cependant, si les démarches d'information et les échanges avec les jeunes ont été perçues par certains acteurs comme leur prise en compte et leur implication dans les processus décisionnels, l'analyse de la crise dans son contexte et ses conséquences ainsi que les consultations auprès des jeunes dégagent le constat ci-après :

En dépit de l'enthousiasme relevé chez les jeunes à travers certaines initiatives communautaires de consolidation de la paix, les lacunes demeurent importantes en termes de capacités de leurs organisations à participer de manière efficace et pérenne aux processus politiques et à la prise de décision. La plupart des jeunes consultés dénoncent une faiblesse dans les mécanismes d'intégration systématique des jeunes dans les cadres décisionnels à tous les niveaux, de même que les espaces d'apprentissage, de transfert de connaissances et de compétences pour la promotion des valeurs de paix et de citoyenneté visant à renforcer le leadership des jeunes. Les jeunes filles quant à elles ont des difficultés à militer au sein des associations au regard des contraintes liées au genre et aux faibles capacités dont elles disposent pour faire fonctionner leurs organisations et faire entendre leurs voix.

(ii) Faible connaissance des valeurs civiques : Le Cameroun compte 240 groupes ethniques. Par conséquent, il est indispensable, d'assurer une interaction harmonieuse et un vivre ensemble entre des personnes et des groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques comme celles que connaît le Cameroun. Conscient du fait que les jeunes peuvent apporter une contribution importante au maintien de la paix, ils se réunissent régulièrement en association de promotion des valeurs civiques. le Gouvernement à travers le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a mis en place le programme national d'éducation civique (PNEC) et créé 434 centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) ; il a aussi créé le Programme National de Volontariat (PNV) qui est un dispositif fonctionnel de volontariat où les jeunes hommes et femmes créent un environnement favorable à la promotion, à la valorisation et à la reconnaissance du volontariat, à travers entre autres la sensibilisation sur les valeurs civiques ; 3600 jeunes sont pris en cohorte chaque année et déployé sur l'étendue du territoire national (Ministère de la jeunesse, Direction de l'Education Civique et de l'intégration, Rapport 2020). Les équipes mobiles d'animation rurales et urbaines (EMAPUR) sont aussi mises en place dans 360 communes par le Ministère en Charge de la jeunesse, les jeunes qui les constituent travaillent avec les autorités traditionnelles et religieuses, médiateurs communautaires, pour diffuser les politiques civiques et morales lors des campagnes continues. Ces structures sont adéquates pour inculquer aux jeunes les valeurs civiques et entrepreneuriales. Toutefois, ces programmes nécessitent d'être renforcées et mieux déployés sur de nouveaux terrains, y compris dans les milieux scolaires et

extrascolaires. La tenue du Grand Dialogue National du 30 septembre au 4 octobre 2019 a abouti à des recommandations. Certaines d'entre elles ont été identifiées par le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique comme une base pour favoriser l'implication de la jeunesse à la construction de la paix et à la poursuite du développement national. Il s'agit des recommandations telles que : (i) élaborer et mettre en œuvre un programme de cours sur la fraternité intercommunautaire, restaurer la confiance entre communautés et l'engagement civique pour renforcer la cohésion sociale nationale ; (ii) développer et codifier les principes du dialogue social, de la cohésion et du vivre ensemble ; (iii) créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les régions touchées par la crise. Il s'est avéré nécessaire de recadrer le programme national d'éducation civique pour en faire un outil déterminant et systématique des pratiques civiques, citoyennes et favorisant la participation de toutes les couches sociales. C'est ainsi qu'a été conçu le PRONEC-REAMORCE, qui prend en compte le caractère transversal de l'éducation civique tant au niveau des structures gouvernementales, des organisations des jeunes et de la société civile.

La difficulté à mettre en œuvre le programme d'éducation civique est à l'origine de la faible connaissance des valeurs civiques par les citoyens en général et les jeunes en particulier. Cette méconnaissance des valeurs civiques et citoyennes a des conséquences sur la promotion de la paix et de la sécurité. Les replis identitaires sont à l'origine des discours tribalistes et haineux et aboutissent souvent aux conflits sur la base des considérations socio-culturelles, linguistiques et religieuses. Les violences sont accentuées entre autres par les pesanteurs socio-culturelles. Concrètement, les discours de haine axés sur des lignes tribales/ethniques au Cameroun sont propagés par certains acteurs politiques et individus, à la fois dans les médias traditionnels (radio, journaux et chaînes de télévision) et en ligne via les médias sociaux. Cette rhétorique a pris la forme d'une xénophobie visant la diversité anglophone et francophone du pays. Même au sein de chaque zone, des discours tribaux ont ciblé des groupes ethniques spécifiques en les injuriant dans ce qui semble être des conflits latents qui pourraient implorer dans un avenir proche s'ils ne sont pas traités de manière appropriée. Le conseil national des communications sanctionne chaque année les dérives relatives au discours de haine dans les médias, mais la tendance se poursuit ([www. Voanews.com/a/Cameroon-media-regulators-demand-end-to-hate-language](http://www.Voanews.com/a/Cameroon-media-regulators-demand-end-to-hate-language)). La plupart des jeunes sont connectés aux médias sociaux où ils sont endoctrinés et incités à la violence par des acteurs politiques, notamment par le biais des fake news. Les efforts déployés par l'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication pour sanctionner les auteurs de ces discours n'ont pas abouti à une amélioration majeure

Soixante ans après l'indépendance du Cameroun, la question ethnique demeure au centre de toutes les mutations opérées aux plans politique, social et économique. L'ethnie est restée la première référence pour plusieurs citoyens, pointant les lacunes d'un projet inachevé de construction d'une identité nationale. L'enquête publiée par Afrobaromètre en mars 2019 confirme la tendance croissante au retour du chauvinisme tribal : entre 2015 et 2018, le nombre de camerounais qui s'identifient plus étroitement à leur groupe ethnique que leur nationalité a doublé chez les francophones (passant de 6 % en 2013 à 13% en 2018) et quadruplé chez les anglophones (12 à 31%). Aussi les crises communautaires qui sévissent dans certaines régions trouvent principalement leurs origines dans la rupture des principes de cohésion sociale. Cette rupture est plus accentuée dans les zones reculées où l'on remarque une faible présence de l'État. Cela fragilise l'unité nationale et le vivre ensemble prônés et encouragés par le Gouvernement. Ainsi, les dynamiques identitaires observées dans les métropoles constituent un prolongement des modes de solidarité communautaires existant dans les régions d'origines. Si pour certains ces phénomènes facilitent l'intégration des communautés dans le tissu urbain, ils favorisent pour d'autres sa lente atomisation. Plusieurs incidents enregistrés ces dix

dernières années ont révélé le climat d'intolérance qui s'installe entre communautés dans les villes cosmopolites. Par exemple, les affrontements intercommunautaires dans la ville d'Obala (région du centre) ont opposé, le 25 avril 2019, les autochtones Beti aux allogènes venus des régions du nord Cameroun (communautés Peul et Haoussa), faisant un mort et douze blessés. Ces événements alertent sur les tensions intercommunautaires qui couvent dans les villes cosmopolites. (Sources : Observatoire Pharos, pluralisme des cultures et religions, Cameroun : le péril de la fracture identitaire). Dans la région de l'Extrême Nord et de manière spécifique dans le département du Logone et Chari, un cycle de conflits oppose principalement les principaux groupes ethniques Arabe Choa, Mousgoum, Kotoko et Massa depuis 1972. Les conflits dans le Logone et Chari peuvent se classer sous l'angle identitaire avec plusieurs causes variables de déclenchements dont les principales peuvent être la compétition pour le contrôle du pouvoir traditionnel, les tensions politiques, l'exploitation des terres agricoles, les problèmes fonciers, l'accès aux sources d'eau et ressources halieutiques, les différends liés à l'activité pastorale, ainsi que la pesanteur historique du narratif identitaire (source: Résurgence des affrontements intercommunautaires dans les départements du Logone et Chari et du Mayo Danay entre les Arabes Choa et Mousgoum/Massa). On observe ainsi la montée des actes qui vont à l'encontre de la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale., la défiance face aux institutions républicaines, la montée de l'extrémisme violent et toutes sortes de replis identitaires et communautaires qui se muent en tribalisme et qui sont contraires aux valeurs citoyennes et républicaines. Ces comportements sont aussi motivés en zones urbaines par l'addiction aux réseaux sociaux et aux moyens numériques de communication, qui sont souvent mal utilisés

Toutefois, les jeunes ne sont pas seulement des victimes ou auteurs des violences. Ils sont également des acteurs majeurs de la consolidation de la paix et la promotion de l'entrepreneuriat au Cameroun. A travers les différentes instances mises en place telles que ; le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), la Commission Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité ; les Conseils Régionaux et Municipaux jeunes , les Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale; médiateurs communautaires, l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, les CMPJ, des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF), les centres sociaux, les centres de formations professionnelles et les établissements scolaires, les jeunes participent aux mécanismes de promotion de la paix. Dans le cadre de précédents projets de consolidation de la paix, des OSC des jeunes ont été soutenues pour mettre en place des initiatives d'alerte précoce et de réponse pour la paix et la cohésion sociale dans cinq communes du Cameroun. Il s'agit par exemple de LOYOC à Buea, PAYNCOP à Douala, G54 à Kye-Osi, ASOWWIP à Bamenda. Grâce à ces initiatives, les associations de jeunes ont collaboré avec de nombreuses parties prenantes (autorités locales et administratives, force de maintien de l'ordre, autorité traditionnelle et religieuse) au niveau des communes afin de converger vers des stratégies de consolidation de la paix au niveau communal (www.unesco.org/en/articles/unesco-supports-5-youth-led-early-warning-and-response-mechanisms-peacebuilding-within-5-councils) les associations ont créé des clubs de la paix dans les écoles et les universités. Les Nations unies ont également soutenu l'institution d'échanges de dialogue structurés entre le ministère de la jeunesse et la large base d'associations de jeunes représentées par le conseil national de la jeunesse, chaque année, dans le cadre de la préparation de la Journée internationale de la paix.

Ils acquièrent aussi des valeurs et des compétences dans différents domaines susceptibles de transformer les jeunes en opérateurs économiques et financièrement autonomes. Il existe une volonté des jeunes leaders des organisations de la société civile à construire un nouveau discours sur la jeunesse. Une jeunesse qui est le socle du changement en faveur des initiatives

de paix durable basée sur la confiance et le respect mutuel et conduisant à un développement durable.

Le programme national d'éducation civique est censé développer et renforcer chez les jeunes des valeurs civiques telles que le renforcement du sens patriotique, le rejet de toutes formes de radicalisme, le respect des symboles et emblèmes de la République, la solidarité, la tolérance, la paix, le volontariat et la compréhension mutuelle intertribale, intergénérationnelle et interethnique. De plus, pour renforcer le sentiment d'appartenance nationale, le Gouvernement par le biais du Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral Civique et Entrepreneurial veut amener chaque citoyen à apprendre et ou à réapprendre à se comporter en société dans le respect du civisme et des valeurs fondamentales qui lui permettent d'asseoir sa socialisation dans une communauté nationale camerounaise pluriethnique, plurilinguistique et multiculturelle.

(iii) Désinformation de la jeunesse à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Les jeunes sont déjà accompagnés au Cameroun par plusieurs structures comme Defyhatenow à travers un guide (, pour vulgariser dans les communautés le pacte international des nations unies relatif aux droits civil et politique sur les réseaux sociaux. Ils sont ainsi former pour militer contre les discours de haine en ligne et autres actes d'incitation à la discrimination et à la violence. (DefyHateNow, guide pratique pour lutter contre la diffusion des discours haineux en ligne au Cameroun, 2022) le taux de pénétration d'internet en hausse constante est estimé à plus de 34% en 2021 selon les chiffres de l'Agence de régulation des télécommunications (ART). Les jeunes représentent toujours selon la même source 76% des plus de 10 millions de personnes connectées. Leur temps moyen de connexion est estimé à 6 heures par jour essentiellement sur les réseaux sociaux. Dans un contexte camerounais de perte de confiance en l'information diffusée par les canaux officiels, les réseaux sociaux sont progressivement devenus la principale source d'information. Or le Cameroun n'échappe pas à la dynamique globale de ces réseaux sociaux grâce à laquelle tout détenteur de terminal est un producteur et un diffuseur de contenus susceptibles de parvenir à n'importe quel utilisateur où qu'il se trouve. Les réseaux sociaux ont contribué à la libération de la parole à tous et ont retiré l'exclusivité aux journalistes, aux spécialistes, aux politiciens et aux leaders d'opinion. Des informations de toutes natures y sont véhiculées sans le moindre contrôle, faisant de ces canaux un terreau fertile pour la désinformation à outrance. En effet, dès le déclenchement du contentieux post électoral 2018 et avec la militarisation de la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, les réseaux sociaux au Cameroun ont été le catalyseur d'une montée en puissance de la désinformation et des discours de haine. Les messages de haine sont véhiculés par les décideurs, les politiciens, les militants de la crise anglophone, les groupes armés et les civils y compris les jeunes. (DefyHateNow, guide pratique pour lutter contre la diffusion des discours haineux en ligne au Cameroun,2022). Ces médias sociaux peuvent devenir les outils d'aide à la consolidation de la paix au Cameroun par le biais de la sensibilisation à l'utilisation efficace des espaces numériques au Cameroun. De ce fait, il est nécessaire d'éduquer, de former et de sensibiliser les utilisateurs des médias sociaux. Pour atteindre cet objectif, il faut travailler avec les décideurs, les influenceurs, les blogueurs et les journalistes publiant des contenus sur les médias sociaux pour un changement de discours porté sur la paix, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.

Aucun sujet d'actualité n'est épargné par des publications très souvent incendiaires. Elles viennent d'auteurs peu ou pas connus, sont largement partagés notamment parmi les jeunes et ont entraîné des commentaires et des réactions qui laissent apparaître clairement un détachement inquiétant de la jeunesse camerounaise des valeurs morales et civiques. Certains

jeunes camerounais, en utilisant ces plateformes sans le recul nécessaire ont visiblement adhéré aux discours haineux d'acteurs politiques, de leaders de mouvements communautaires aux élans tribalistes et xénophobes et en ont largement fait échos.

(iv) Les faibles opportunités économiques pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes : le manque d'opportunités d'emplois décentes est un réel défi, en particulier pour les jeunes hommes et jeunes femmes et de manière spécifique les couches particulièrement vulnérables. Bien que le taux national de chômage au Cameroun reste faible (5,7%), celui des jeunes de 15-24 ans est de 10,3% et 8,9% pour la tranche d'âge de 15-34 ans. Néanmoins, les jeunes eux-mêmes font preuve de résilience socioéconomiques, ils exercent dans le secteur informel par leur propre moyen (53,5%), soit avec l'aide des parents, cercle coopératifs et relations (32,9%) et d'autres moyens créatifs (10,6%), ils améliorent ainsi leurs conditions de vie. La situation se détériore avec le niveau d'instruction car les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont les plus touchés par le chômage (27,1%). En milieu urbain, le taux de chômage des jeunes de sexe féminin de niveau supérieur est plus de deux fois celui des jeunes de sexe masculin (39,9% contre 19,0%). (Source : Plan d'action national pour l'emploi des jeunes 2016 – 2020). Cette situation met en exergue l'inadéquation entre la formation et les opportunités d'emplois dans l'économie camerounaise et un besoin d'actions spécifiques pour favoriser l'insertion socio-économique des jeunes femmes. Près de 90% des emplois sont informels, synonyme de précarité, de sous-emploi important et de revenus insuffisants pour satisfaire les besoins. L'absence ou la rareté d'opportunités économiques fragilise les jeunes et porte atteinte à leur dignité et estime de soi. Ils font un lien direct entre leur situation socioéconomique peu satisfaisante et leur sentiment de marginalisation par les autorités. Lorsque les jeunes ont accès à des opportunités d'emplois décentes, ils sont moins enclins à recourir à la violence politique, car l'emploi et les revenus qui y sont associés. La précarité des emplois est susceptible de déclencher chez les jeunes des griefs et des sentiments d'injustice. Cette jeunesse souvent désœuvrée, est exposée à une précarité matérielle et financière qui s'avère plus accrue chez les jeunes vivant en zones rurales que chez ceux des zones urbaines.

(v) La compétition pour les ressources notamment entre les réfugiés/déplacés internes et les populations hôtes : le Cameroun accueille la plus grande population de réfugiés centrafricains, plus de 347,937 en août 2022 (UNHCR, Août 2022), principalement dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Alors que de nombreux réfugiés sont installés depuis plusieurs années, certains réfugiés de RCA continuent d'arriver. Plus de 70% des réfugiés centrafricains vivent dans des communautés hôtes. Il y a donc une pression sur des ressources et les services qui sont limités. L'enquête du HCR de juin 2018 a révélé que 74 % des réfugiés ont l'intention de rester au Cameroun jusqu'à ce que la situation politique et sécuritaire dans leur pays d'origine se stabilise. L'afflux de réfugiés réduit encore les opportunités économiques et les moyens de subsistance offerts aux populations hôtes et crée une concurrence autour de l'exploitation des ressources naturelles (terres arables, eau, bois de chauffe et pâturages) ainsi que les emplois, des activités génératrices de revenus. Des relations parfois conflictuelles existent aussi entre certaines communautés hôtes et les populations déplacées internes, les jeunes/moins jeunes. Un manque de dialogue, de compréhension et d'empathie, associé à une lutte perçue pour des ressources limitées entre les jeunes des communautés d'accueil et les jeunes réfugiés de la République centrafricaine par exemple, a parfois conduit à des confrontations violentes entre les deux groupes d'acteurs dans les régions de l'Extrême-Nord

et de l'Adamaoua. Le non-respect des espaces et zones où se trouvent les ressources naturelles et l'utilisation durable et participatif de ces derniers entraînent aussi des conflits communautaires, comme dans la région de l'Extrême Nord en 2021 où des affrontements entre des éleveurs et agriculteurs ont causé le déplacement de 15 000 personnes et 35 000 réfugiés (OCHA, 2021) Il y a donc nécessité de réduire les conflits en créant un environnement propice au dialogue et à la solidarité entre les membres des communautés hôtes, les réfugiés et les déplacés internes et où les femmes ne sont pas victimes de violences basées sur le genre. L'étude réalisée en 2020 sur les mécanismes et cadres de concertation entre les OBC/OSC de jeunes/adolescents, des femmes, les leaders religieux et traditionnels et influence du COVID19 sur les mécanismes de préservation de la paix a montré que les organisations à base communautaire des jeunes participent aux mécanismes de consolidation de la paix. Et dans les localités où les conflits sont liés à l'accès aux ressources, les jeunes interviennent au travers de ces organisations.

Du fait de leur statut social, les femmes et les filles sont généralement les premières victimes des situations de crises sociales et communautaires. Leur participation à la vie communautaire est dès lors beaucoup moins aisée, en particulier dans les zones où l'on note une forte recrudescence des tensions communautaires. Elles sont confrontées à des problèmes divers en fonction de leur statut (déplacés, réfugiés) dans les communautés hôtes. Leur participation au processus de décision en est donc affaiblie et inexistante dans certaines localités. Les disparités scolaires et leur faible présence dans les espaces extrascolaires et professionnels les privent des opportunités d'apprentissage. La vulnérabilité des femmes et des enfants est plus accrue car elles sont amenées à quitter les zones de conflits vers les zones les plus « sûres » dans les communautés d'accueil. Néanmoins, leur intégration est souvent difficile. Elles ont très peu de compétences et ne disposent pas toujours des mécanismes égalitaires qui leur permettent d'avoir les mêmes opportunités que les hommes. Dans les situations de conflits, y compris communautaires, les femmes et filles sont les groupes les plus exposés aux violences basées sur le genre et aux atteintes graves à leurs droits fondamentaux. Les femmes et filles réfugiées, les déplacées internes, les retournées et celles des communautés hôtes continuent d'être à risque d'agression de toutes sortes et de pratiques communautaires néfastes. Le groupe de travail VBG Cameroun rappelle que 36% des cas de violences basés sur le genre sont des dénis de ressources d'opportunité ou de service, ce qui ne facilite pas leur inclusion dans la communauté et n'encourage pas leur sentiment d'appartenance citoyenne. De plus, elles sont très souvent exclues des efforts de prévention des conflits, pourtant elles représentent une ressource dynamique importante pour la consolidation de la paix dans leurs communautés. Elles le font savoir parfois en se constituant en associations de jeunesse et organisations de la société civile pour la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique. Les cultures au Cameroun confèrent d'ailleurs à la gent féminine une place importante dans la « pacification de la famille », ce que l'on observe dans leur engagement communautaire dans certaines localités. Cependant, les pratiques et les structures sociétales qui découlent des perceptions, des normes et croyances patriarcales qui façonnent la socialisation des individus et des groupes ne favorisent pas la protection, l'autonomisation et le respect de la dignité de la femme et de la fille. La promotion de la masculinité positive peut être un des catalyseurs pour favoriser une approche transformationnelle du genre et créer des communautés paisibles où les femmes ont les mêmes droits et les mêmes opportunités que les hommes dans un contexte de cohésion sociale et de compréhension mutuelle. L'UNESCO met déjà en œuvre l'approche Men4GenderEquality qui vise à encourager une redéfinition positive des normes d'égalité des genres et à faire des hommes et des garçons des agents de changement proactifs contre les stéréotypes de genre et les modèles de rôle sexistes, qui vise à transformer les mentalités et à

éliminer les préjugés et les partis pris sexistes à l'origine de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes et des filles avec le soutien de modèles de rôle.

Les femmes ne sont donc plus seulement considérées comme victimes, mais participent activement aux efforts communautaires de consolidation de la paix dans plusieurs communautés. Le réarmement moral des jeunes prôné par le PRONEC-REAMORCE est une opportunité qui va permettre aux jeunes filles et aux femmes de jouer un rôle déterminant dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et le renforcement de la cohabitation pacifique dans leur communauté. Les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité appellent à une participation accrue des femmes et des jeunes et à l'intégration de perspectives de genre et jeunesse dans tous les efforts de paix et de sécurité des Nations Unies.

MATRICE DES PARTIES PRENANTES

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
Les Agences du système des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui à la mise en œuvre des priorités nationales et contribuer à l'atteinte des ODD via le plan cadre de coopération des Nations Unies - Mettre en œuvre les projets de consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Principaux garants de la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Participer à la réalisation des ODD à travers leurs mandats respectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le suivi de la mise en œuvre - Travailler avec les différentes parties prenantes - S'assurer du principe de la redevabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Le non-respect du chronogramme des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la mise en œuvre du projet respecte les engagements auprès de PBSO
Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme national d'éducation civique et de réarmement moral, civique et entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé, - Ministère en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies en vue d'assurer un épanouissement socio-économique des jeunes, la promotion de l'éducation civique, la consolidation de l'intégration nationale au sein des populations en général et des jeunes en particulier 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Possibilité de renforcer les capacités des délégués d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique qui agissent au niveau opérationnel pour la mise en œuvre des politiques de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui technique à la mise en œuvre du projet - Assurer la viabilité du projet à sa fin via la Commission Jeunesse, Paix et Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Non implication du staff opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer principalement les délégués d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique dans la mise en œuvre et le suivi des activités

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC)	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la prise en compte effective des jeunes dans la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Le CNJC est l'instance factière qui rassemble les associations des jeunes. Le CNJC a pour but la promotion et l'épanouissement des jeunes au Cameroun par un rôle consultatif, pro-actif et représentatif auprès des institutions nationales et internationales agissant sur les questions de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Renforcer les capacités sur les questions de jeunesse, civisme, paix et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - A travers leurs représentations d'arrondissement, le CNJC va fédérer les jeunes autour du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Non implication des jeunes au niveau communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'identification des bénéficiaires du projet - Participer à la mise en œuvre des activités
Commission Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'agenda jeunesse, paix et sécurité au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Commission sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, ministère ayant le mandat sur les questions de jeunesse et d'éducation civique 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Possibilité de renforcer les capacités de la commission et promouvoir l'agenda jeunesse, paix et 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un soutien technique pour définir les activités, les cibles potentielles et faciliter la collaboration avec le MINJEC ; - Assurer la viabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité due aux diverses sollicitations des partenaires travaillant sur leurs thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure la commission nationale jeunesse, paix et sécurité dans les activités du projet et les mécanismes de suivi
Les Ministères partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la mise en œuvre des politiques nationales en faveur de la promotion 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Chaque ministère dans ses missions régaliennes va apporter son expertise à la mise en œuvre du projet à travers le pool des 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Possibilité d'impliquer le pool des points focaux lors des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une expertise technique lors de la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Non implication du pool des points focaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter les ministères partenaires

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
	de la jeunesse	points focaux existants qui sont en charge des questions de consolidation de la paix et du vivre ensemble				
Les agences et commissions gouvernementales	- Participer à la mise en œuvre des politiques nationales en faveur de la promotion de la jeunesse	- Moyen - Ce sont des institutions spécialisées dans les domaines telles que l'emploi, la promotion du multiculturalisme ou encore l'intégration et la réintégration et des jeunes	- Moyen - Possibilité de travailler avec eux comme des institutions ressources sur des thématiques liées à l'emploi la promotion du multiculturalisme ou encore la réintégration des jeunes	- Regorge d'une expertise qui peut être mise à contribution lors de la mise en œuvre du projet	- Indisponibilité des données factuelles	- Consulter pour s'assurer de l'adéquation avec les cadres programmatiques
Fonds National de l'Emploi (FNE) et l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME)	- Participer à la mise en œuvre des politiques nationales en lien avec la promotion de l'emploi des jeunes	- Elevé - Institutions spécialisées étant sous la tutelle des ministères en charges des questions d'emploi, de placement, d'assistance et conseil aux porteurs d'idées et projets, de renforcement des compétences	- Moyen - Le projet peut contribuer à fournir les données sur les questions d'emploi des jeunes	- Identifier les secteurs porteurs pour l'entrepreneuriat ; - Apporter un appui lors des sessions de renforcement des capacités sur l'entrepreneuriat	- Indisponibilité des experts lors des formations techniques	- Inclure ces institutions lors des activités de formation sur les compétences techniques

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
Communes	- Garant de la mise en œuvre opérationnelle des politiques gouvernementales par le biais du transfert des compétences dans le processus de décentralisation	- Elevé - Administration locale qui doit répondre aux besoins des citoyens en général et ceux des jeunes en particulier	- Elevé - Les communes seront les principales unités administratives où le projet sera mis en œuvre	- En redynamisant les espaces jeunes dans les plateformes communales de réflexion, - En créant un environnement propice à l'expression des jeunes	- Non appropriation de l'approche du projet	- Impliquer les points focaux jeunesse des communes lors de la mise en œuvre des activités
Partenaires non gouvernementaux (associations des jeunes, des femmes, religieuses)	- Acteurs communautaires qui ont des interactions avec les jeunes et contribuent à maintenir les relations pacifiques dans la communauté	- Moyen - Ce sont des organisations qui interviennent sur diverses thématiques	- Moyen - Possibilité de renforcer leurs capacités sur les thématiques de consolidation de la paix, d'éducation à la citoyenneté et la cohabitation pacifique	- Apporter un appui à l'identification des jeunes des communautés	- Non appropriation de l'approche du projet	- Participer aux activités de renforcement des capacités
Organisations les plus représentatives d'employeurs et de travailleurs	Principaux acteurs du dialogue social qui contribuent à maintenir la paix en milieu du travail	- Moyen - La paix en milieu du travail contribue à la paix globale dans la société.	- Moyen - Possibilité de renforcer leurs capacités sur leur contribution à la paix et la cohésion sociale au Cameroun.	- En promouvant la négociation collective, la prévention et la résolution des conflits impliquant les jeunes travailleurs en milieu du travail - En participant dans les jury des concours de plan d'affaires	- Choix inapproprié de ces organisations au niveau local	- S'appuyer sur les faitières reconnues des organisations au niveau national pour identifier les organisations avec lesquelles le Projet travaillera au niveau local. - Etroite collaboration entre ces organisations et les autres partenaires non-gouvernementaux du Projet.

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
Les jeunes déplacés internes et réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre dans un environnement sécurisé , où règne l'hospitalité - Créer des opportunités économiques dans les communautés hôtes - Avoir accès aux ressources disponibles dans les communautés d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Ils sont parmi les groupes bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Le projet doit participer à l'amélioration des relations entre eux et les membres de la communauté hôte; - Le projet doit les doter des outils pour favoriser leur autonomisation financière 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'identification des initiatives entrepreneuriales - Faire des propositions pour faciliter la cohabitation pacifique avec les membres des communautés hôtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler d'autres attentes qui ne correspondent pas aux objectifs du projet - Ne pas participer aux activités du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions d'informations avec les leaders jeunes lors du démarrage pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension du projet; - S'appuyer sur les leaders communautaires jeunes comme les piliers pour une meilleure appropriation du projet par les jeunes
Les jeunes des communautés hôtes	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre dans un environnement pacifique - Avoir le privilège d'exploiter les ressources de leurs communautés au détriment des réfugiés au des personnes déplacées internes - 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Ils sont parmi les groupes bénéficiaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé - Le projet doit participer à l'amélioration des relations entre eux, les personnes déplacées internes et les réfugiés; - Le projet doit les doter des outils pour favoriser leur autonomisation financière 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'identification des initiatives entrepreneuriales - Faire des propositions pour faciliter la cohabitation pacifique entre les membres des communautés hôtes, les personnes déplacées internes et les réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Revendiquer une plus grande représentation des jeunes des communautés hôtes dans les activités relatives d'entrepreneuriat social et créatif des jeunes femmes et hommes 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions d'informations avec les leaders jeunes lors du démarrage pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension du projet; - S'appuyer sur les leaders communautaires jeunes comme les piliers pour une meilleure appropriation du projet par les jeunes

Groupe des parties prenantes ou individus	Quels sont leurs intérêts?	Quel est leur influence sur le projet ? (élevé/moyen/ bas)	Quel est l'impact du projet sur eux? (élevé/moyen/ bas)	Comment peuvent-ils contribuer au projet ?	Comment peuvent-ils constituer une entrave au projet	Stratégie d'engagement du projet
Les protagonistes des conflits inter-communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les ressources disponibles dans la communauté - 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Le projet est mis en œuvre dans leurs communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Élevé - Le projet doit participer à l'amélioration des relations pacifiques au sein des communautés entre les groupes ethniques antagonistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des propositions pour faciliter la cohabitation pacifique entre les groupes antagonistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas comprendre le cadre de la mise en œuvre du projet - Faire une récupération politique du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en exergue l'approche consolidation de la paix selon les Nations Unies auprès des leaders communautaires et religieux et s'appuyer sur ceux-ci lors de la mise en œuvre du projet pour faciliter l'implication des communautés
Groupes criminels et armés ;	<ul style="list-style-type: none"> - Enrôler les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Bas - Empêcher la participation communautaire au projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Bas - Réduire leur capacité d'enrôlement 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter la participation des jeunes - incitation à la haine et d'incivisme 	
Ex-associés Boko Haram ;	<ul style="list-style-type: none"> - être acceptés par la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux activités impliquant les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien avec les groupes armés 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication dans les activités, mobilisation communautaire, sensibilisation
Jeunes des programmes DDR	<ul style="list-style-type: none"> - Être réintégrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux activités impliquant les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication dans les activités, mobilisation communautaire, sensibilisation

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**⁹, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité (le projet veut répondre aux stratégies suivantes : bilinguisme, multiculturalisme, décentralisation, désarmement démobilisation et réintégration (DDR)).

Les interventions s'adosseront principalement sur la Stratégie Nationale de Développement (SND 2020-2030), la politique nationale jeunesse, la stratégie camerounaise d'intégration nationale, le Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral Civique et Entrepreneurial et la commission nationale jeunesse, paix et sécurité. Quant aux Nations Unies, le projet s'alignera au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun 2022-2026.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ainsi que la politique nationale jeunesse ou encore la stratégie camerounaise d'intégration nationale mettent l'éducation à la citoyenneté et la promotion des valeurs de paix au centre des priorités nationales. Il est nécessaire de raviver au sein de la population en général et des jeunes en particulier les valeurs civiques afin de promouvoir une paix durable. La mise en œuvre de ce projet permettra de consolider également les efforts actuels du Gouvernement en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'inscrira donc dans la dynamique des projets gouvernementaux tels que la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale ou encore le plan triennal spécial jeunes pour promouvoir l'emploi des jeunes.

Le PRONEC-REAMORCE (Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral Civique et Entrepreneurial) est un instrument pédagogique d'éducation civique, morale et entrepreneuriale adapté et répondant aux besoins de toutes les couches de la population et en particulier des jeunes. Lancé en février 2022 par le ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, il propose des réponses appropriées aux actes inciviques actuels observés dans les communautés et les structures scolaires et extrascolaires, qui sont des facteurs de rupture de la paix et la cohésion sociale. Le Gouvernement est depuis entré dans une phase de déploiement de cet instrument et a fait appel aux partenaires internationaux, y compris d'urgence et de développement pour l'accompagner dans cette tâche. Cet instrument/programme rejoint les valeurs et objectifs des Nations Unies. Le PBF est depuis quelques années une source de financement importante pour les initiatives de paix au Cameroun qui appuie les projets sur les thématiques liées au DDR, à la décentralisation et au bilinguisme/multiculturalisme dans plusieurs régions ; la valeur ajoutée de ce projet est qu'il va contribuer à la consolidation de la paix de façon transversale en prenant en compte ces thématiques et sur l'essentiel du territoire national. Il est initié par le gouvernement, avec les jeunes comme acteurs et garanti par la même une durabilité.

La commission nationale jeunesse, paix et sécurité a pour mandat de coordonner et de mettre en cohérence les actions jeunes paix et sécurité au Cameroun en synergie avec les départements ministériels, les agences du système des Nations Unies, les organisations de jeunesse et les ONG. Elle a pour mission d'élaborer le plan d'action national Jeunes, Paix et Sécurité en

⁹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

application des résolutions 2250, 2419 et 2535 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et le Cadre Continental Jeunesse Paix et la Sécurité de l'Union Africaine. Elle a pour objectifs de renforcer l'engagement des organisations de jeunesse locale en tant que acteurs de gouvernance et de cohésion sociale et de renforcer leur participation et leur leadership dans le dialogue politique.

Le projet s'aligne à la stratégie nationale de lutte contre le discours de haine élaboré en 2020 par le Système des Nations Unies au Cameroun sur la base de la stratégie du Secrétaire Général des Nations Unies et sous la supervision de la Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger (OSAPG). Les interventions du projet sont alignés aux principaux engagements du SG des Nations Unies contre le discours de haine : (i) édification de sociétés pacifiques, inclusives et justes pour s'attaquer aux causes profondes et aux éléments moteurs des discours de haine ; (ii) action contre les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, et appui aux acteurs qui luttent contre ce phénomène ; (iii) l'éducation comme outil de lutte contre les discours de haine ; (iv) la communication avec les nouveaux médias et les médias traditionnels.

Sur le plan national, le projet va s'aligner aux 4 priorités stratégiques du nouveau Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable identifiées à savoir: i) une croissance inclusive et durable grâce à une transformation structurelle et verte de l'économie avec une création d'emplois décents; ii) un développement humain et social de qualité, inclusif et équitable; iii) un appui institutionnel et participation citoyenne; iv) durabilité environnementale, gestion des risques climatiques et des catastrophes. Ce plan assure à la fois la cohérence et la pertinence dans le contexte spécifique du Cameroun : *Ne laisser personne pour compte* en identifiant et en atteignant ceux qui n'ont pas bénéficié de progrès importants sur les plans humain, social et économique, ou qui sont à risque ; *Droits humains et dignité pour tous*, qui a pour fondement normatif les normes et principes internationaux des droits humains et pour finalité opérationnelle la promotion et la protection de ces droits et le renforcement les capacités des « débiteurs d'obligations », pour qu'ils puissent honorer leurs obligations, ainsi que celles des « détenteurs de droits », pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits ; *Egalité des sexes et autonomisation des femmes* qui est inscrite au cœur de programmes du SNU, pour favoriser la participation active et réelle des femmes et des hommes et donnent systématiquement des moyens d'agir aux femmes et aux filles ; *Résilience* visant les capacités des populations et institutions à faire face aux chocs, à se relever et à s'adapter aux changements ; *Durabilité* qui permet de préserver et de consolider les résultats obtenus en matière de développement en assurant la protection durable des ressources naturelles et culturelles et favoriser une croissance économique inclusive et soutenue.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complète toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Biosphère et patrimoines du Lac Tchad (2018-2022)	BAD et CBLT 6 456 202 USD	La promotion de la paix et lutte contre la pauvreté dans le bassin du Lac Tchad	Les zones d'intervention sont différentes et l'objectif est de promouvoir la paix, sauvegarder et valoriser les ressources naturelles et culturelles,
UN COVID-19 MPTF II (Janvier 2021 à Mars 2022)	960, 000 USD	Soutien aux emplois, résilience des petites entreprises et des travailleurs informels pendant et au-delà de la Covid19 au Cameroun	Atténuer la vulnérabilité économique et sociale des femmes et des jeunes grâce à des appuis et un soutien financier pour lutter contre les pertes d'emplois, réduire les fermetures partielles ou totales des activités des micro et petites entreprises, pour leur donner les moyens d'être plus innovants et résilients, ainsi que pour renforcer les compétences de vie et compétences des vulnérables face à la détérioration des moyens de subsistance due au COVID-19. En plus de renforcer la résilience et lutter contre la vulnérabilité des personnes déplacées, le projet actuel va favoriser l'engagement civique et promouvoir la diversité culturelle en vue d'améliorer la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.
PBF : « Renforcement de la coexistence pacifique durable et L'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes des régions de l'Ouest et du Littoral au Cameroun » (jan 2022 – juin 2023)	UN PBF 1, 500 000 USD	Contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les communes d'accueil des régions du Littoral et de l'Ouest Afin d'instaurer une culture de paix	La complémentarité va résider sur le fait que le projet actuel va renforcer la confiance en soi et compétences sur la diversité culturelle pour démontrer le bien-fondé du multiculturalisme et ses bénéfices pour une société plus paisible, juste et équitable. L'approche intersectorielle va permettre un plus grand impact et de mettre l'accent sur l'éducation formelle et non formelle. Ceci là où le précédent projet renforçait la chaîne de l'information et l'accès à l'information des JFD pour leur pleine participation dans la vie de la commune d'accueil. Cependant les points de convergence restent

		<p>durable. Il est conjointement implémenté par l'OIM et UNESCO</p>	
<p>Réduction des tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles au Nord, dans l'Adamaoua et dans l'Est du Cameroun (jan 2020 – oct 2021)</p>	<p>UN Peace building Fund - MPTF / 2.495.734,34</p>	<p>L'objectif de ce projet commun OIM/FAO, est de réduire les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le cadre des activités agropastorales, à travers des actions de stabilisation et de cohésion sociale et avec un accès particulier sur les jeunes et les femmes</p>	<p>Il y a plusieurs éléments de complémentarité entre ce projet et la proposition actuelle, en ce sens qu'il promeut la paix en s'appuyant entre autres sur l'éducation non formelle (niveau communautaire) et l'inclusion sociale des jeunes et des femmes. Toutefois, le projet cité sur cette ligne porte beaucoup plus sur les activités génératrices de revenu pour les jeunes et les femmes touchées par les conflits agropastoraux, son intervention avec les services déconcentrés de l'Etat.</p>
<p><i>Establishing and supporting Learning opportunities for conflict affected girls and boys in North West and South West Cameroon</i></p>	<p>Education Cannot Wait (ECW) – 1.100.000 USD pour la phase 1 CERF Fund - 500.000 USD, pour la phase 2</p>	<p>Assurer la continuité de l'accès des jeunes à l'éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en situation de crise</p>	<p>Au-delà de la différence géographique, le présent projet ne se positionne pas comme un projet Education au sens propre du terme, mais utilise les cadres d'apprentissage et éducatif formel et communautaires pour faire des jeunes des catalyseurs de la promotion du multiculturalisme et du vivre-ensemble</p>
<p>Renforcement des capacités des acteurs et appui aux processus électoraux</p>	<p>UN PBF 1 498 000 USD</p>	<p>Soutien à la mise en place d'un environnement</p>	<p>Le présent projet sera complémentaire car il se tient à la veille des élections. A travers la transmission des valeurs civiques, les bénéficiaires seront édifiés sur leur rôle dans le cadre des élections.</p>

pacifiques et à la cohésion sociale au Cameroun (durée : 18 mois, novembre 2018- mai 2020)		pacifique avant, pendant et après les processus électoraux	
Appui à la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix, des mécanismes d'inclusion sociale et de vivre ensemble au Cameroun (Durée : 24 mois – jan 2020- mars 2022)	UN PBF 1 999 933.35USD	Encourager les jeunes et les femmes à prendre plus d'initiatives de paix et du vivre ensemble au Cameroun.	Le projet a mis en avant le renforcement de la cohésion sociale au Cameroun par la mise en place de mécanismes d'appui au vivre ensemble, à un meilleur respect des droits humains et de la protection des personnes vulnérables, au développement d'une empathie nationale pour la paix ainsi qu'à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme. Ce projet sera complémentaire.
Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad, (durée :24 mois, octobre 2020-octobre 2022)	UN PBF 4 000 000,26 USD	Mettre en place un réseau transfrontalier des jeunes tisserands, acteurs de la consolidation de la paix dans les régions transfrontalières des trois pays et de la prévention de l'instabilité liée notamment aux trafics illicites	Le projet sera complémentaire, il va capitaliser sur le réseau des 900 tisserands de la paix constitué au Cameroun pour assurer la viabilité de ce réseau mais également renforcer l'esprit d'entrepreneuriat social.
<i>Leveraging community participation in local governance for effective conflict prevention and resolution in the Littoral and West regions affected by the North-West and South West crisis in Cameroon</i>	UN PBF 2 000 000 USD	L'objectif du projet est d'assurer la protection et l'intégration socio-économique des personnes déplacées internes et des communautés	Ce nouveau projet sera complémentaire à celui-ci qui a balisé le terrain sur le renforcement de la confiance entre les personnes déplacées, les communautés d'accueil et le gouvernement local grâce à une meilleure inclusion civique et à la sécurité communautaire

24 months (dec 2021 – dec 2023)		d'accueil vulnérables dans les régions du Littoral et de l'Ouest du Cameroun.	
Le projet « Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, où vivent les réfugiés » (2020-2024)	KOICA 8 millions USD	Contribuer à la revitalisation des économies et à la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'hôtes grâce au développement des capacités d'entrepreneuriat des femmes et à leur autonomisation économique dans des chaînes de valeurs agroécologiques productives, ainsi que leur protection sociale et la lutte contre les violences basées sur le genre.	Par ses initiatives d'emploi et d'entrepreneuriat pour la paix et la cohésion sociale, le projet PBF actuel prolonge le projet KOICA-OIT dans les autres régions. Il complète aussi le Projet KOICA/OIT en prenant en compte d'autres moteurs importants de paix et de cohésion sociale tels que l'engagement civique et communautaire des jeunes hommes et femmes
Le projet HIMO « Projet d'aménagement des infrastructures urbaines et de création d'emplois décents des jeunes dans les villes de Maroua et de	MINDUH, à travers le Programme C2D «	Contribuer au renforcement de la paix et de la résilience par l'aménagement des infrastructures	Le projet PBF actuel s'il est mis en œuvre dans la ville de Maroua complètera utilement le Projet HIMO en prenant en compte d'autres moteurs importants de paix et de cohésion sociale tels que l'engagement civique et communautaire des jeunes hommes et femmes

Bamenda pour le renforcement de la paix et de la résilience socio-économique » 2020-2022).	capitales régionales » 1,3 milliards FCFA HT	urbaines et la création d'emplois décents pour les jeunes à travers l'utilisation optimale des approches HIMO au cours de la réalisation des infrastructures urbaines dans les villes de Maroua et de Bamenda.	
Le projet stabilisation et relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire dans la région de l'Extrême-nord Janvier 2020-Octobre 2021	UN PBF 2.200.326 USD	Conjointement mis en œuvre par UNFPA, OIM et FAO ce projet visait le renforcement de la gouvernance locale, la relance économique et la cohésion sociale dans les trois départements les plus affectés par la crise sécuritaire dans l'Extrême-nord	Ce projet a contribué à l'amélioration de la qualité de vie des communautés ciblées en mettant l'accent sur la relation État-citoyen, l'accès des jeunes aux opportunités économiques et le renforcement des interactions communautaires visant à soutenir l'effort de consolidation de la paix. Ce nouveau projet viendra combler les gaps observés au niveau de la participation des jeunes à la promotion des valeurs civiques
Projet « <i>Youth and Stabilisation for Peace and Security</i> » dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun	2.200.000 EUR, financement Union Européenne	Prévention de nouveaux recrutements/rechutes des jeunes dans les groupes terroristes à travers la promotion	Le projet envisagé dans le cadre du PBF sera complémentaire à cette initiative car il permettra de renforcer les acquis dans les départements de mise en œuvre en touchant un nombre plus important de bénéficiaires pour un plus grand impact à travers les stratégies qui se rapprochent (réinsertion communautaire, appui économique aux jeunes), les aspects éducation civique et réarmement moral et entrepreneurial constituent un plus pour le renforcement de la cohésion sociale

<p>Mai 2019-Avril 2021 : UNFPA, UNDP, UNICEF</p>		<p>des life skills ; l'accompagnement des ex- associés/otages pour une meilleure réinsertion sociale, la promotion des opportunités économiques</p>	
<p>Renforcement du rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme à travers l'éducation secondaire et les centres d'apprentissage non formel et informel au Cameroun</p>	<p>UN PBF 2 000 000 USD</p>	<p>Mitiger les tensions existantes et prévenir l'apparition de conflits violents entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil, en renforçant le rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme dans les milieux éducatifs et communautaires</p>	<p>Il existe des points de complémentarité entre ce projet et la proposition actuelle. Les jeunes constituent les principaux bénéficiaires de ce projet. Dans les deux projets, il est question de doter les jeunes des compétences susceptibles de les transformer en acteurs majeurs pour la consolidation de la paix.</p>

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Les foyers potentiels de rupture de la paix sont alimentés chez les jeunes entre autres par la méconnaissance des valeurs civiques doublée de l'absence d'une politique efficiente de vulgarisation de ces dernières dans les espaces scolaires et extra scolaires, une faible inclusion sociaux économique ainsi qu'une rupture du dialogue intergénérationnel.

Par conséquent ce projet vise à accroître la participation des jeunes femmes et hommes des communautés affectées par les crises au Cameroun à la consolidation de la paix par le renforcement de l'éducation civique et citoyenne et des capacités entrepreneuriales. Le projet contribue à la construction des relations paisibles entre les membres d'une même communauté d'une part et d'autre part entre les membres des communautés hôtes, les personnes déplacées internes et les réfugiés dans un environnement où les politiques adressent mieux les questions de jeunesse.

En s'appuyant sur les axes stratégiques du PRONEC-REAMORCE, ce projet va reconstruire l'idée que les jeunes ont de leur place et de leur rôle dans la société camerounaise en tant qu'acteurs de changement dans leurs communautés. Le projet va pour ce faire appuyer la mise en place des initiatives innovantes et multisectorielles d'éducation civique prévues dans le PRONEC-REAMORCE ; (i) renforcer les compétences institutionnelles et individuelles des acteurs clés sur la mobilisation et la participation des jeunes aux efforts de consolidation de la paix ; (ii) renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes aux fins d'accroître leur autonomie et leur résilience ; (iii) créer, ou redynamiser des mécanismes de participation des jeunes dans la consolidation de la paix.

Il met en avant la connaissance et le respect des valeurs civiques et citoyennes par les jeunes comme le socle de la promotion de la cohabitation pacifique, de l'esprit d'entrepreneuriat, du dialogue intergénérationnel et de la gestion communautaire des ressources. De ce fait, une attention particulière sera mise sur le changement de mentalité qui est un élément déterminant pour avoir des citoyens épris de paix, intègres, respectueux et soucieux de participer au développement de leurs communautés.

L'approche axée sur les jeunes et sur les différentes communautés est meilleure parce qu'elle donne une place importante à la participation citoyenne à tous les niveaux. Les transformations sociales que le projet va adresser, commencent par les jeunes eux-mêmes qui ont le sentiment de ne pas être écoutés et inclus dans le processus de gestion de la vie communautaire. Le projet va contribuer à améliorer les relations entre les différentes couches sociales jeunes, notamment les déplacés/réfugiés et les jeunes des communautés hôtes. Les jeunes hommes et femmes participeront plus activement aux efforts de consolidation de la paix parce qu'ils seront consultés en amont et les actions en leur directions répondront à leurs réalités. Le projet va soutenir le programme notamment en produisant des outils adaptés qui seront déclinés pour transformer les jeunes en principaux acteurs de sa mise en œuvre ; à travers des activités pédagogiques, il incitera aussi les jeunes à la réflexion sur le contenu du programme et sur la meilleure façon de le faire comprendre dans leur communauté. En travaillant ensemble, toutes

les couches sociales jeunes (hôtes, réfugiés et déplacés) pourront établir des mécanismes endogènes innovants pour garantir une paix durable. Le projet sera sensible au genre sur toute la durée et la place des jeunes femmes sera mise en avant dans la réponse et leur contribution sera valorisée.

Les compétences multiples et axes d'intervention des différentes agences impliquées dans le projet permettront d'avoir une complémentarité efficace et une couverture plus large des thématiques transversales du PRONEC-REAMORCE. La présence opérationnelle de ces agences sur le terrain garantira un haut niveau de proximité d'avec les participants et bénéficiaires sur le terrain pour un impact réel. Puisque certaines causes du conflit sont structurelles, les agences travailleront avec les sectorielles de l'état aux niveaux centraux et décentralisés pour adresser des solutions pérennes.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Hypothèses clés:

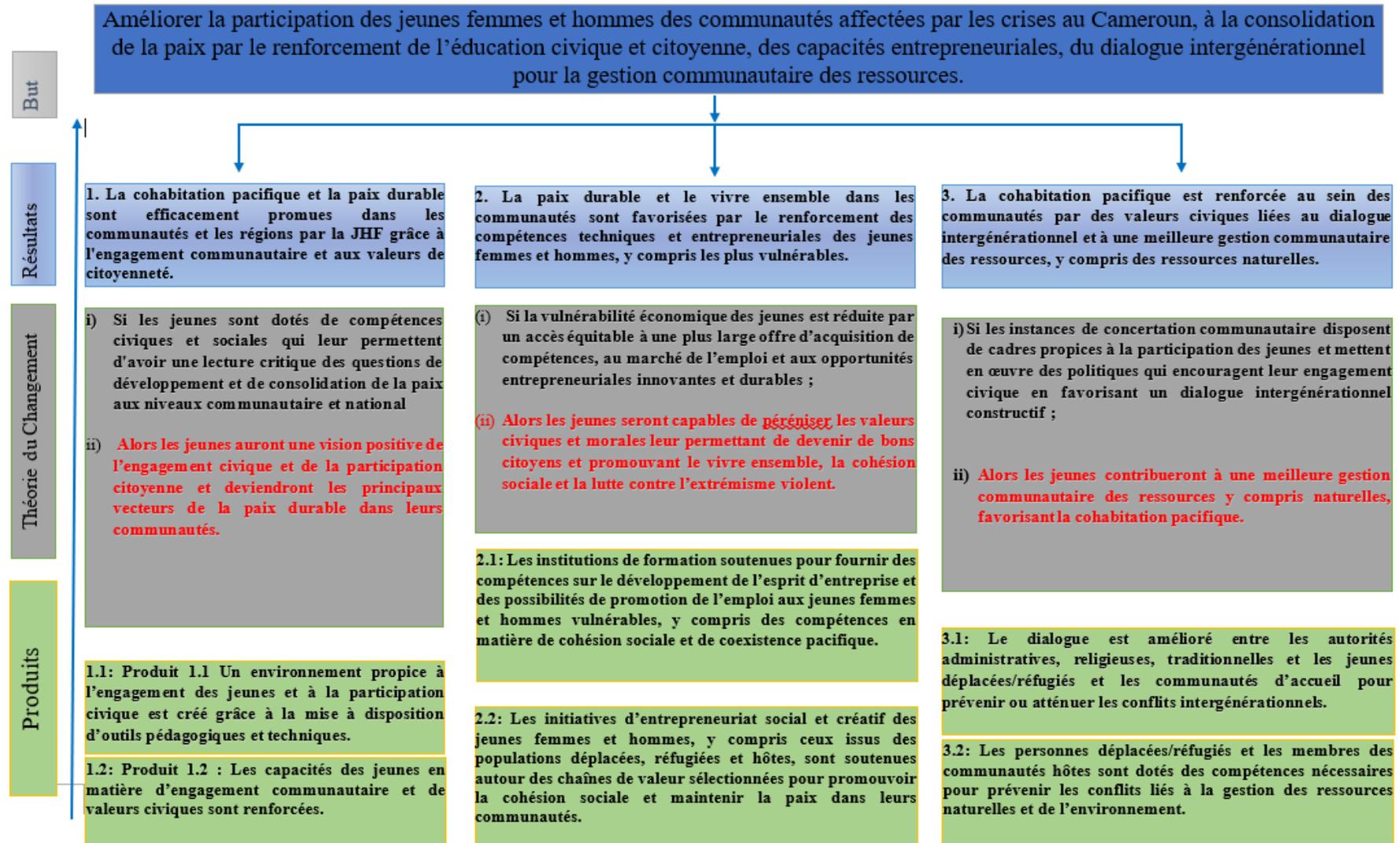
- Les jeunes sont plus engagés dans les questions de développement et de consolidation de la paix aux niveaux communautaire et national grâce aux compétences civiques et sociales qu'ils acquièrent ;
- L'accès équitable à un plus large éventail de possibilités d'acquisition de compétences, au marché du travail et à des opportunités entrepreneuriales innovantes et durables réduit la vulnérabilité économique des jeunes et renforce leur insertion socioéconomique;
- L'amélioration du dialogue intergénérationnel constructif, y compris sur les questions de ressources naturelles, et le renforcement des cadres de concertation communautaire favorisent l'engagement civique des jeunes HF (réfugiés, PDI et hôtes).

ToC:

Si les jeunes sont dotés de compétences civiques et sociales qui leur permettent d'avoir une lecture critique des questions de développement et de consolidation de la paix aux niveaux communautaire et national; **Si** la vulnérabilité économique des jeunes est réduite par un accès équitable à une plus large offre d'acquisition de compétences, au marché de l'emploi et aux opportunités entrepreneuriales innovantes et durables ; **Si** les instances de concertation communautaire disposent de cadres propices à la participation des jeunes HF (Refugiés, PDI et hôtes) et mettent en œuvre des politiques qui encouragent leur engagement civique en favorisant un dialogue intergénérationnel constructif notamment sur les questions de ressources naturelles ; **Alors** les jeunes auront une vision positive de l'engagement civique et

de la participation citoyenne et deviendront les principaux vecteurs de la paix durable dans leurs communautés ; capables de promouvoir le vivre ensemble, la cohabitation pacifique et la lutte contre l'extrémisme violent, de pérenniser les valeurs civiques et morales et de contribuer à une meilleure gestion communautaire des ressources y compris naturelles.

Théorie du Changement :



- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

En lien avec l'analyse de conflit présentée dans la section précédente, le projet propose une réponse holistique aux défis identifiés par l'intermédiaire de la recherche, le renforcement des capacités des jeunes comme acteurs de sensibilisation et de transformations sociales dans les communautés. Il combinera des activités qui visent des écoles, des cadres d'apprentissages non formels des jeunes femmes et hommes, les cadres de socialisation communautaire, des institutions, les acteurs de la société civile et l'opinion publique, et les membres des communautés affectés par les crises et ceux appelés à y répondre. Il sera sensible au genre et inclusif en termes d'apprentissage pour « ne laisser personne de côté ». Pour atteindre cet objectif, le projet poursuivra trois axes de résultats :

RÉSULTAT 1 : Les jeunes femmes et hommes, y compris les populations vulnérables, promeuvent efficacement une paix durable et la cohabitation pacifique dans leurs communautés et leurs régions grâce à l'engagement communautaire et aux valeurs de citoyenneté.

Produit 1.1 Un environnement propice à l'engagement des jeunes et à la participation civique est créé grâce à la mise à disposition d'outils pédagogiques et techniques.

Ce produit va contribuer à la création d'un environnement propice à l'engagement des jeunes femmes et hommes par les jeunes, à la participation civique et à la gestion sociale de leur communauté. Le préalable sera la conduite d'une étude de base sur la perception des valeurs de citoyenneté par les jeunes, une compréhension des aspirations professionnelles des jeunes et une cartographie des établissements et organisations de formation des jeunes. L'étude en mettant une emphase sur les aspirations professionnelles des jeunes femmes contribuera à faire ressortir une cartographie des métiers participant à leur autonomisation. Cette étude s'adressera à toutes les catégories de jeunes femmes et hommes, de l'enseignement formel et informel, et permettra de mieux comprendre la situation de base. L'étude s'étendra également aux encadreurs et formateurs des jeunes. Cette étude mettra en évidence les rapports des jeunes à la citoyenneté et au respect des valeurs patriotiques. L'approche proposée sera prioritairement pédagogique pour mieux outiller les jeunes. Ainsi, un accent sera mis sur la production et vulgarisation des outils du PRONEC-REAMORCE : production des didacticiels, du matériel d'information d'éducation et de communication. Cette production sera précédée des consultations en amont avec les jeunes et associations de jeunesse pour apprendre d'eux, les meilleurs mécanismes de communication et d'enseignement à prioriser. Le réseau des radios communautaires sera mis à contribution pour toucher un plus grand public à travers les émissions et les spots radio qui ont l'avantage de toucher une catégorie de jeunes qui n'a pas toujours accès aux technologies de l'information et de la communication. Une approche holistique sera adoptée pour la dissémination du programme. Ainsi, un guide pédagogique adressé aux journalistes et aux encadreurs des jeunes sera élaboré. Des compétences vont être transférées aux communautés ; des formateurs des services centraux et décentralisés des ministères en charge de sa mise en œuvre ainsi que les leaders des associations communautaires

des jeunes seront formés sur diverses thématiques telles que le civisme ou encore l'éducation à l'information sur les médias (EMI).

Produit 1.2 : Les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques sont renforcées

Les capacités des jeunes et en particulier des filles seront renforcées sur les valeurs civiques et l'engagement communautaire pour les rendre aptes à adresser les problématiques liées à l'éducation civique dans leurs communautés. Les CMPJ, les écoles et les centres d'alphabétisation seront des cadres propices de brainstorming entre jeunes et de transfert de compétences pour que ces derniers comprennent les méthodes d'engagement communautaire pour promouvoir les valeurs civiques. Les éducateurs et points focaux qui seront sélectionnés parmi les jeunes de chaque communauté seront accompagnés pour produire eux même des outils adaptés à leur plaidoyer communautaire.

Ce produit va également capitaliser sur les acquis du réseau mis en place dans le cadre du projet des jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières Gabon, Cameroun, Tchad dont, 900 jeunes ont été formés et déployés au Cameroun. Ces jeunes seront formés sur les principes du PRONEC-REAMORCE et leur réseau sera redynamisé. Un réseau de jeunes « communicateurs » des communautés affectés par les conflits sera aussi constitué et leurs capacités seront renforcées sur l'éducation à l'information sur les médias pour lutter contre les discours de haine et la propagation des fausses informations. Des organisations des jeunes seront outillées pour mener des activités de plaidoyer en faveur d'une meilleure participation des jeunes aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'éducation civique et d'intégration nationale. Les jeunes identifieront les thèmes de sensibilisation pour promouvoir l'engagement communautaire et les valeurs civiques auprès de leurs pairs. Ces thèmes pourront être liés entre autres au civisme, à la participation politique pacifique des jeunes, la bonne gouvernance ou encore le vivre ensemble. Les jeunes, principaux acteurs de production de ces savoirs et savoirs faire seront encadrés dans cette démarche par les ministères sectoriels notamment : le Ministère de l'Education de Base, le Ministère des Enseignements secondaires, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère des Sports et de l'Education Physique et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle qui devront veiller à l'élaboration des contenus inclusifs, la conception des outils et manuels didactiques en vue de l'acquisition des valeurs morales, civiques et éthiques et la préservation de l'environnement social. A la fin du processus, certains jeunes seront identifiés pour être des formateurs dans leurs communautés et guider leurs réseaux à la compréhension des contextes et l'adaptation de leur engagement avec une priorité accordée aux jeunes femmes afin de les transformer en actrices majeures des changements dans leurs communautés.

RÉSULTAT 2 : Une paix durable et le vivre ensemble dans les communautés sont promus grâce au renforcement des compétences techniques et à l'esprit d'entreprise des jeunes femmes et hommes, y compris les vulnérables.

Produit 2.1 : Les institutions de formation et les associations de jeunes sont soutenues pour fournir des compétences techniques et sur le développement des entreprises aux jeunes femmes et hommes vulnérables, y compris des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique.

Le produit va développer des activités d'encadrement des Institutions de formation localisées ainsi que des organisations des jeunes spécialisées, pour fournir des compétences polyvalentes dans des domaines techniques, le développement de l'esprit d'entreprise et des possibilités de

promotion de l'emploi décent aux jeunes hommes et femmes vulnérables et des compétences en cohésion sociale et de coexistence pacifique des jeunes.

Pour y arriver, l'analyse proposée sous le produit 1.1 permettra de déterminer les domaines d'action et priorités pour le renforcement des compétences des jeunes dans les communes ciblées. En synergie avec les associations des jeunes, le projet va participer à la production du matériel didactique sur le renforcement des capacités en matière de compétences dans les secteurs de la chaîne de valeur sensible aux conflits, au genre et porteuses de cohésion sociale et de paix. A ces formations s'ajouteront les techniques de l'OIT « Promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans les situations de fragilité grâce à l'EFTP Guide destiné aux professionnels de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) » visant les organisations de formation professionnelles, ainsi que le module de formation destinée aux coopératives qui promeut la cohésion sociale et la paix dans les contextes fragiles.

Ainsi, des Institutions et organisations des jeunes renforcées vont dès lors intégrer dans leur offre générale de formations, le renforcement des compétences des jeunes à la fois techniques et entrepreneuriales qui soient étroitement associées aux compétences en matière de cohésion sociale, négociation et médiation. Un projet en cours par le PNUD (*Youth Connekt*) est rendu à sa troisième année au Cameroun et offre la possibilité aux jeunes de se connecter aux opportunités existantes ; mais il manque de relais dans les communautés. Les CMPJ et les délégations locales des institutions nationales en charge de la formation professionnelle sont disséminées partout sur l'étendue du territoire et regorgent de jeunes techniciens et formateurs qualifiés et disponibles ; ils seront formés et recyclés dans la compréhension de la chaîne de valeur sensible aux conflits, sensible au genre et à la paix dans les écoles, et se chargeront par la suite de disséminer ces connaissances dans les espaces professionnels pour les entreprises sociales à base communautaires.

Des systèmes d'information et de conseil (plateformes en ligne et hors ligne) pilotés par les jeunes seront mis en place pour faciliter l'accès aux informations sur les opportunités existantes et sur les possibilités d'insertion socio-économique des jeunes dans les zones sélectionnées des économies locales. Une forte implication des jeunes femmes permettra de disséminer les informations au sein des différents canaux d'informations utilisés par les jeunes femmes. Le projet pourra utiliser les plateformes du CNJC (Conseil national de la Jeunesse) pour connecter les jeunes à la recherche d'emplois aux opportunités existantes.

Pour renforcer le réarmement moral par l'entrepreneuriat, des campagnes de vulgarisation seront organisées au profit des jeunes, particulièrement des jeunes femmes et des groupes vulnérables, sur l'offre de services de formation/intermédiation/placement du Fonds national pour l'emploi, en collaboration avec les organisations de jeunes, les municipalités, les CMPJ et les délégations locales des institutions nationales en charge de la formation professionnelle.

Produit 2.2 : Les initiatives d'entrepreneuriat social et créatif des jeunes femmes et hommes, y compris ceux issus des populations déplacées, réfugiées et d'accueil, sont soutenues autour des chaînes de valeur sélectionnées pour promouvoir la cohésion sociale et maintenir la paix dans leurs communautés

Sur la base d'appels à candidature au niveau des communes, le projet va sélectionner 770 jeunes hommes et femmes (50 % de femmes) issus des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil pour qu'ils soient formés à l'entrepreneuriat social et créatif ou coopératif. Le modèle de formation adopté sera inclusif pour permettre à plus de jeunes femmes et aux personnes vivant avec un handicap d'y participer. Au vu du potentiel de chaque zone du projet, les jeunes seront sensibilisés sur les chaînes de valeurs sélectionnées et seront ensuite formés dans les secteurs identifiés, par les institutions et organisations des jeunes renforcées au produit 2.1.

Ces formations seront également sensibles au genre et à la paix. Un accent sera mis sur le modèle d'entrepreneuriat social pour mieux inculquer aux bénéficiaires les valeurs civiques et les inciter à l'auto-emploi. Les jeunes qui ont manifesté leur intérêt pour cela seront formés sur l'entrepreneuriat (avec l'outil de l'OIT *Start and Improve Your Business*) et le développement coopératif (COOP), qui comprennent un module de cohésion sociale. A la fin de ces formations, 120 initiatives d'entrepreneuriat social et créatif pour une transformation inclusive et sociale menée par les jeunes seront financées, à partir des concours locaux et accompagnées. Les candidatures des jeunes femmes seront encouragées et à initiative entrepreneuriale égale, celles des jeunes hommes seront sélectionnées. Ces concours mettront l'accent sur la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble. Le Projet apportera un accompagnement non-financier à tous les projets montés par les jeunes formés. Il fera la mise en relation auprès d'autres acteurs nationaux ou internationaux pour les projets dont il ne financera pas.

RÉSULTAT 3 : La cohabitation pacifique est renforcée au sein des communautés par des valeurs civiques relatives au dialogue intergénérationnel et à une meilleure gestion communautaire des ressources y compris naturelles.

Produit 3.1 : Le dialogue est amélioré entre les autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les jeunes déplacées/réfugiés et les communautés d'accueil pour prévenir ou atténuer les conflits intergénérationnels

Ce produit va concourir à établir et/ou améliorer le dialogue entre les autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les jeunes déplacés/réfugiés et les membres des communautés hôtes afin de prévenir ou d'atténuer les conflits intergénérationnels. Cette démarche va inculquer aux jeunes la culture de la non-violence et de la paix en privilégiant le dialogue. Elle va également contribuer à renforcer les plateformes de dialogue, d'expression et de consultation des jeunes femmes et hommes et leur représentation dans les espaces de prise de décision, y compris au niveau communautaire. Ainsi, les activités de ce produit vont mettre un accent sur la production et la diffusion de contenus spécifiques sur la consolidation de la paix et le dialogue intergénérationnel par les jeunes, avec un encadrement technique. Une composante féminine sera renforcée par des activités de dialogues intergénérationnels et intragénérationnels pour exposer les jeunes femmes aux valeurs civiques, à la participation et au leadership féminin à travers la communication.

Des ateliers de plaidoyer avec des organisations traditionnelles, religieuses et des associations de jeunesse seront organisés. Ces derniers seront mis en œuvre à travers des consultations avec les associations de jeunesse et articulés autour du rôle de ces derniers dans la prise de décision au niveau local pour adresser des questions de prise en compte des aspirations des jeunes dans la gestion de la communauté. Ces ateliers de plaidoyer permettront également d'échanger et de sensibiliser sur les questions liées à la citoyenneté et la non-violence, en insistant sur la prévention de la violence lors des processus électoraux. Toutes ces activités contribueront à rétablir les liens sociaux, encourager le dialogue et faciliter la réconciliation.

Produit 3.2 : Les personnes déplacées/réfugiés et les membres des communautés hôtes sont dotés des compétences nécessaires pour prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Le produit va renforcer les capacités des communautés en matière de valeurs civiques et pacifiques en vue d'une utilisation durable et partagée des ressources naturelles et environnementales dans les zones où sévissent les violences intercommunautaires. Ce renforcement de capacités se fera au travers de l'approche PCCP (*From Potential Conflict to Cooperation Potential*). Par le biais des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, un système de partage d'informations durable sera mis en place dans les localités où il n'existe pas ou redynamisé où il présente des insuffisances pour prévenir la survenue d'éventuels conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. Des stratégies seront mises en place pour engager un plus grand nombre de jeunes femmes dans ces mécanismes qui représentent un socle important pour la prévention des conflits. Ce système dynamique de partage d'informations sera essentiellement constitué des leaders jeunes, des autorités traditionnelles, religieuses et administratives. Les points focaux gouvernementaux issus des structures locales du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique seront identifiés et formés, et garantiront la continuité de sa gestion à la fin du projet.

Afin de ne laisser personne de côté et permettre aux communautés victimes de la fracture numérique de participer pleinement à la prévention des conflits liés à l'accès aux ressources, des outils de communication adaptés seront élaborés. Les CMPJ, les radios communautaires et les relais communautaires seront aussi impliqués dans les activités de sensibilisation.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Le projet vient en appui au programme PRONEC-REAMORCE qui est un programme national du MINJEC qui a des structures techniques dans 360 communes. Le choix des zones d'intervention du projet s'est aligné à la stratégie de consolidation de la paix adoptée par les autorités nationales (COPIL PBF) et le projet vient également en appui aux initiatives du Gouvernement en lien avec la promotion des valeurs citoyennes, la cohésion sociale et l'entrepreneuriat des jeunes.

Des consultations avec le Gouvernement en prélude à la rédaction du projet ont permis de discuter sur la situation à date de la mise en œuvre du PRONEC-REAMORCE et des gaps éventuels qu'une assistance pourrait couvrir. De ces consultations sont ressorties des priorités géographiques et urgences de suivi dans certaines communes. Sur les 360 communes d'implémentation de ce programme, le MINJEC et autres ministères associés au PRONEC-REAMORCE ont dressé une liste des zones prioritaires qui nécessiteraient un accompagnement dans la mise en œuvre du programme. Les agences ont croisé cette liste avec leur présence opérationnelle, l'accès humanitaire, la présence des personnes réfugiés et

déplacées, la recrudescence des conflits communautaires, les zones prioritaires de convergence du Nexus Humanitaire-Paix-Développement et une valeur ajoutée en termes de complémentarité avec d'autres projets en cours, ainsi 40 communes ont été retenus.

Le projet va donc couvrir 08 régions et 40 communes. Parmi ces communes certaines subissent les conséquences des déplacements forcés liés aux conflits de Boko Haram, de la RCA ou encore de la crise des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, ces communes bénéficieront de la plupart des activités (résultats 1, 2 et 3). L'étude de base va permettre de déterminer les différentes communes dans lesquelles les activités spécifiques vont être mises en œuvre. Certaines sont classées comme des zones de convergence prioritaires du Nexus humanitaire-paix-développement (HPD), tandis que d'autres communes représentent un grand risque de violences intercommunautaires. Certaines ont déjà été au centre des affrontements intercommunautaires et bénéficieront prioritairement des activités liées à la consolidation de la paix et de plaidoyer communautaire (résultats 3). Ce qui a entraîné des déplacements forcés des populations : déplacés internes et réfugiés. Il est aussi essentiel de capitaliser sur les acquis des projets promouvant la paix. Le projet sera mis en œuvre dans communes ci-dessous :

N°	Régions (08)	Départements (21)	Communes (40)	Justifications
1	Adamaoua	Mbéré	Meiganga Dir Djohong Ngaoui	Les communes accueillent les réfugiés en provenance de la RCA. On note également la présence des personnes déplacées internes du conflit du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun. Ce brassage des populations est à l'origine de l'insécurité et des tensions intercommunautaires liées à l'accès aux ressources. La commune de Meiganga est une commune prioritaire d'intervention de la Façade "Est" du nexus HPD.
2	Centre	Makénéne	Makenene	C'est une commune « carrefour » entre plusieurs régions. Elle a souvent été le théâtre d'importantes rivalités sociales, voire de conflits entre les différents groupes ethniques.
3	Est	Boumba-et- Ngoko Kadey Lom-et-Djérem	Gari-Gombo Yokadouma Kentzou Kette Ndéléélé Batouri, Ouli Garoua-Boulaï, Bertoua, Bétaré Oya Manjou, Ngoura	Des localités très cosmopolites du fait des mouvements des déplacés et réfugiés en provenance de la RCA. L'insécurité et les tensions intercommunautaires y subsistent. Les communes de Kentzou , Kette, Garoua-Boulaï font partie des communes prioritaires d'intervention de la Façade "Est" du nexus HPD.
4	Extrême Nord	Diamaré Logone et Chari Mayo-Danay Mayo-Kani Mayo-Sava Mayo-Tsanaga	Maroua Logone Birni, Fotokol Makari, Yagoua Nguéré Kaélé Mora Mokolo	Ces communes sont à proximité du Tchad et du Nigéria. Elles ont subi les conséquences du conflit de Boko Haram. En ce qui concerne spécifiquement la commune de Logone Birni, elle a été au cœur des conflits intercommunautaires répétitifs. La commune de Mora abrite un centre DDR qui sera associé à certaines activités spécifiques. Il y a une nécessité absolue d'inculquer aux populations les valeurs de civisme. Pour ce qui est des communes de Yagoua et Kaélé (limitrophes au Tchad), celles-ci ont bénéficié du projet PBF « Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad », le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique veut capitaliser sur les acquis de ce projet en s'appuyant sur le réseau des jeunes tisserands de la paix de ces communes pour les transformer en ambassadeurs du PRONEC-REAMORCE. Les communes de Fotokol, Makari, Logone-Birni, Mora et Mokolo font partie des zones de convergence prioritaires de la Façade Nord du nexus HPD.
5	Littoral	Moungo Nkam	Bonalea Dibombari Manjo Yabassi	Ce sont des localités limitrophes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les 2 régions au cœur de la crise anglophone. Elles accueillent beaucoup de déplacés, ce qui crée un défi grandissant en matière de cohabitation pacifique.

N°	Régions (08)	Départements (21)	Communes (40)	Justifications
6	Nord	Wouri I	Douala IV ^e	La commune de Guider est frontalière au Nigeria tandis que celle de Figuil est frontalière au Tchad. Avec la porosité des frontières, les jeunes sont souvent impliqués dans les trafics illicites et la criminalité transfrontalière, ce qui représente un danger pour la paix. Avec la consommation des stupéfiants, ceux-ci adoptent des comportements violents. Ces communes ont aussi bénéficié du projet PBF « Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad », le MINJEC va s'appuyer sur le réseau constitué des jeunes tisserands pour vulgariser le PRONEC-REAMORCE
		Mayo-Louti	Guider Figuil	
7	Ouest	Haut-Nkam	Kékem	Les communes limitrophes aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest subissent les conséquences du conflit dans ces régions. Elles accueillent les PDI et sont parfois victimes des attaques des combattants provenant des régions en crise. Il est nécessaire de promouvoir les valeurs de civisme, le respect des institutions.
		Menoua	Dschang	
		Noun	Bangourain	
8	Sud	Vallée du Ntem	Kyé-ossi	Communes frontalières entre le Gabon, la Guinée équatoriale, elles accueillent une forte communauté originaire du Noun, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On observe souvent des tensions entre ces arrivants et les communautés hôtes. Au regard de ces tensions, ces communes ont bénéficié du projet PBF « Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad ». Les jeunes tisserands de la paix de ces communes constitueront un maillon essentiel pour la transmission des valeurs civiques auprès de leurs pairs.
			Ambam	
		Dja et Lobo	Zoétéélé	
		Océan	Campo	

Le projet cible 6125 bénéficiaires directs âgés entre 15-35 ans (35,31%jeunes femmes et 64,69% jeunes hommes) issus des universités, des centres de formations ou encore des associations des jeunes à base communautaire. Les bénéficiaires directs seront touchés par les activités en plénière de formation et de transfert des capacités (résultat 1 : 1 200, résultat 2 : 3465, résultat 3 : 1460) Indirectement, le projet va toucher 20 000 jeunes, au moins 120 leaders communautaires, 80 organisations à base communautaire (y compris les associations sous le lead des femmes) et de la société civile.

Les jeunes bénéficiaires du résultat 2 seront également parmi les bénéficiaires des résultats 1 et 3. Ce qui va contribuer à assurer la cohérence d'ensemble du Projet

Les bénéficiaires des activités de formation et de plaidoyer seront des jeunes sélectionnés au travers d'un processus consultatif mené par le CNJC (Conseil National de la Jeunesse du Cameroun) et les organisations de jeunesse partenaires en concertation avec les autorités locales. Pour les activités liées à la formation professionnelle, une discrimination positive sera effectuée en raison de leurs compétences minimales, leur engagement communautaire, leur niveau d'étude et leur sexe ainsi que d'autres critères de vulnérabilité.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Les agences bénéficiaires du Projet sont l'UNESCO, l'OIT, ONUFEMMES et UNFPA.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation: UNESCO	USD 21 423 590	PBF, GPE, UNPRPD, MPTF, ECW, Indian UN Development Funds, Banque Mondiale	Le Bureau régional est à Yaoundé avec des antennes à Buea (dans la région du Sud-Ouest) et Maroua (dans la Région de l'Extrême-Nord)	UNESCO :87 Employés	5 Spécialistes senior des 5 Grands Programmes, 3 spécialistes en gestion de projets, 1 spécialiste suivi et évaluation ; 1spécialiste de l'information publique pour la visibilité ; 1 staff senior pour l'administration et les finances (comptabilité etc.)
Partenaires d'exécution ; MINJEC; MINAC; CNPBM; MINPROFF ; MINAS; MINESEC; CNDDR ; CNNCA; PAYNCoP; LoYoC; ; AfricAvenir; CULFORE ; CHOI; Zenü Network; ACDC; Civic Watch Association LOYOC Commission nationale jeunesse, paix et sécurité ; Cameroun Confiance 2030					
Organisation bénéficiaire : OIT (ETD/BP Yaoundé) -	11 132 534 USD	Cotisation des pays membres Mobilisation des ressources (Pays, FIDA, BAD, KOICA)	Le siège de l'OIT au Cameroun est situé à Yaoundé. L'OIT dispose des locaux loués à Bertoua et Maroua qui abritent deux projets de coopération au développement	41 staffs, consultants non compris, 11 staff possibles dans les zones du projet	Des spécialistes dans les domaines du Dialogue social, Entreprise, Emploi productif, Normes internationales, Protection sociale, HIMO, Activités des Employeurs et Activité des travailleurs. Un administrateur des programmes chargé du suivi-évaluation
Partenaires d'exécution : CMPJ; Centres de formation professionnelle FNE; ONG et consultants					

Organisation bénéficiaire UNFPA	23 880 000	Fonds réguliers, BID, Fonds Japonais CERF, Fonds KFW, GIZ	Bureau Central à Yaoundé, deux Sous-Bureaux à Bertoua et à Maroua ; des Staffs à Buea, Bamenda, Douala, Ngaoundéré et Garoua	75 Staffs	Deux spécialistes des programmes humanitaires et développement, un chargé des programmes jeunes, Un chargé de programme genre, Un chargé du suivi-évaluation, un analyste des données
Partenaires d'exécution : MINJEC; MINEPAT MINPROFF MINDDEVEL MINAS CMPJ; CNJC; AFRIYAN CAPROD LOYOC RENATA					
Organisation bénéficiaire ONUFEMMES	5,842,010 (2021)	CERF, PBF, UNHCR, BHP SIDA FUND, eBASE Sweddish International Development Cooperation FIDA Gouvernement camerounais	Yaoundé	18 staffs	01 Senior Gender and Capacity Building Specialist 01 chargé des programmes Gouvernance, femmes paix et sécurité 01 chargé des jeunes 02 chargés des questions humanitaires 02 chargés de l'autonomisation économique des femmes et filles 01 suivi et évaluation
Partenaires d'exécution : MINPROFF MINDDEVEL MINJEC CNJC AWLN ALVF-EN Planète Positive FECTRAC CIDIMUC ARPD BIPAD LEAD					

Les quatre agences bénéficiaires du projet ont chacune un avantage comparatif pour répondre efficacement aux exigences de la mise en œuvre de ce projet. C'est ainsi que :

L'UNESCO, agence lead, travaille dans cinq domaines majeurs : éducation, sciences naturelles et exactes, sciences humaines et sociales, culture, communication et informations. A travers ces 5 grands programmes, l'UNESCO promeut la culture de la paix. L'UNESCO travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique sur les questions de jeunesse. C'est dans ce cadre que l'UNESCO a accompagné le MINJEC dans le processus de pré-validation et de validation du PRONEC-REAMORCE. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale couvre 10 pays. Au niveau du Cameroun, il existe 3 bureaux opérationnels : Yaoundé, Maroua et Buéa. L'UNESCO est doté d'une équipe de spécialistes ayant des compétences dans des domaines tels que la consolidation de la paix, l'inclusion sociale, la gestion des transformations sociales et la gestion et protection des ressources naturelles et culturelles. L'UNESCO a déjà bénéficié des financements PBF et

compte renforcer les acquis des financements précédents via la mise en œuvre du PRONEC-REAMORCE.

L'OIT a l'avantage de disposer d'un réseau de spécialistes basés à Yaoundé dans plusieurs domaines qui apportent leur expertise en matière de justice sociale, d'autonomisation, des questions du genre, dialogue social et inclusion sociale aux Bureaux des pays. Cette équipe peut compter sur un *backstopping* technique disponible au niveau du Bureau régional basé à Abidjan et du Siège basé à Genève, et particulièrement son Unité CSPR (Unité de coordination et d'appui pour la paix et la résilience). L'OIT pourra aussi capitaliser sur les leçons tirées des projets PBF qu'il a mis en œuvre dans plusieurs pays dans le monde, et les différents outils méthodologiques visant à renforcer la contribution du travail décent pour la paix dans le cadre de l'approche commune OIT-DPPA/PBSO.

ONUFEMMES est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins. L'agence travaille avec les jeunes à amplifier et à renforcer la voix de ces derniers pour qu'ils soient des agents actifs du changement et tirent parti des opportunités de la campagne et de la plateforme. ONU Femmes va instituer un programme de mentorat structuré, de sessions d'apprentissage et de partage entre pairs. ONU Femmes va capitaliser sur les résultats des précédents PBF pour renforcer également les jeunes femmes et les jeunes hommes à établir un formidable réseau où ils pourront continuer à défendre les questions de violence contre les femmes, de participation des femmes, d'autonomisation économique et d'autres questions en tirant parti de la technologie et d'autres solutions innovantes. ONU Femmes appuie le Gouvernement notamment le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille. Avec le Ministère de la Décentralisation, ONU Femmes étudie les conditions facilitant l'entrepreneuriat féminin et l'accès à l'emploi des jeunes filles. Présent sur toute l'étendue du territoire nationale, ce ministère assure la liaison avec les organisations politiques nationales et internationales de promotion de la femme. ONU Femmes agit à l'échelle nationale en faveur de la participation citoyenne des femmes et des filles ainsi qu'à la prise de décisions visant à empêcher ou à résoudre les conflits en vue de créer des sociétés ouvertes à tous et égalitaires pouvant mettre fin à la discrimination sexospécifique.

UNFPA est une Agence qui s'inscrit dans la dynamique du Nexus Humanitaire-Développement et Paix. Dans cette perspective, UNFPA a développé et mis en œuvre des projets sur la résilience des jeunes et des femmes en vue de la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale. Dès lors, l'Agence justifie d'une bonne expérience sur la promotion des *life skills*, le développement du leadership des jeunes et l'accompagnement psychosocial y compris la médiation communautaire pour une meilleure intégration/réintégration des personnes affectées ou associées par la crise. UNFPA a enfin une présence significative dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est avec des Sous-Bureau opérationnels à Maroua et Bertoua et des équipes de travail dans les régions du Littoral et de l'Ouest. La mise sur pied à Maroua d'une équipe chargée de la coordination de la plateforme impliquant quatre pays du bassin du lac Tchad est un atout qui permettra de renforcer les actions à mettre en œuvre dans les communes des trois régions septentrionales.

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurez le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

La coordination et la gestion du projet seront assurées à 4 niveaux :

- **Comité de pilotage** : Il assure la coordination de l'ensemble des projets PBF au niveau stratégique. Il est dirigé par les Services du Premier Ministre et co-présidé par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, y sont membres tous les départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre des PBF, les organes spécialisés mis en place par le pays pour l'éducation civique (MINJEC/DECIN) et les chefs d'agences du système des Nations Unies, le Canada, le Royaume Uni et deux représentants des OSC des jeunes et des femmes.
- **Secrétariat technique PBF** : C'est l'instance bipartite Cameroun – ONU chargée du suivi de la mise en œuvre des projets PBF. Il donne l'orientation générale sur la gestion du programme et assurera un suivi des opérations. En consultation avec les agences bénéficiaires, le Secrétariat proposera des directives stratégiques à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre des fonds.
Le Secrétariat du PBF assurera la coordination générale de ce projet en tenant compte de son effet catalyseur, à savoir sa dimension significative (couverture nationale) et sa portée (impact sur la cohésion sociale et les mécanismes de résolution des conflits au Cameroun).
Le Secrétariat veillera à une communication claire et cohérente sur la consolidation de la paix, en coordination avec le Comité de pilotage, afin également de sensibiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin d'obtenir un soutien et de catalyser le financement de la consolidation de la paix.
- **Comité technique** : co-présidé par le Directeur général de la Coopération au MINEPAT et le Représentant de l'UNESCO. Il a en outre comme membres les Représentants des agences de mise en œuvre **OIT, UNFPA, ONUFEMMES** et des points focaux du MINEPAT et de tous les ministères visés par les thématiques connexes au projet du MINJEC ainsi que des Organisations représentatives des employeurs et des travailleurs. Le comité technique est chargé de l'adoption des plans de travail annuels, de l'examen et de l'adoption des rapports, et des avis techniques pour la mise en œuvre du projet.
Lors de la mise en œuvre, le Comité veillera sur l'effet catalytique du ce projet, et surtout que le projet (i) ait un impact substantiel, (ii) procure un effet de soutien et crée des effets multiplicateurs, (iii) ait le pouvoir d'améliorer radicalement la cohésion sociale aux niveaux national, local et communautaire, et (iv) contribue à la réalisation de la vision décrite dans la Section II c) ci-dessus.
- **Groupe de coordination des Nations Unies** : La coordination générale du projet et le suivi/évaluation du projet seront assurés par UNESCO qui est le chef de file du consortium de mise en œuvre du Projet. Le groupe est composé du coordonnateur de projet, des points focaux des agences d'exécution : OIT, ONU Femmes, UNFPA ainsi que de l'équipe technique directement dédiée au projet, ainsi que des spécialistes en suivi et évaluation. Le groupe de coordination est chargé de la mise en œuvre des

activités sur le terrain. Un group avec les agences de mise en œuvre (UNESCO, OIT , ONU Femmes et UNFPA), OHCHR, UNOCA, PBSO, DPPA et le Secretariat PBF (RCO) au Cameroun sera créé pour effectuer des mises à jour et informer régulièrement – cadence mensuelle ou bimensuelle, et ad hoc – sur les progrès et la gestion des risques et l’approche « Do No Harm ».

Le tableau ci-après schématise le dispositif de coordination et de gestion du Projet :

ORGANES	ROLES
Niveau Stratégique	
<p>Comité de Pilotage (SPM, Coordonnateur du SNU, Tous les départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre des PBF)</p> <p>Secrétariat PBF (Instance bipartite Cameroun – ONU)</p>	<p>Coordination stratégique du portefeuille des projets PBF au Cameroun</p> <p>Donne l’orientation générale et fournit les directives stratégiques sur la conception, le financement et la mise en œuvre du portefeuille des projets PBF au Cameroun</p>
Niveau programmatique et opérationnel	
<p>Comité technique (MINEPAT, Agence chef de file, Agences bénéficiaires, Points focaux MINJEC et des Ministères parties prenantes du Projet)</p>	<p>Examine et adopte les plans de travail annuels et les rapports de mise en œuvre ; Donne des avis techniques pour la mise en œuvre</p> <p>Assure du point de vue programmatique, technique et budgétaire la réalisation des orientations du Secrétariat PBF</p>
<p>Equipe dédiée au projet (Personnel affecté au projet, partenaires d’exécution)</p>	<p>Mise en œuvre des activités du Projet sur le terrain, dans le sens de l’appropriation par les acteurs locaux</p>

Le Projet sera mis en place selon un phasage à 3 étapes :

- Le Phase de préparation et lancement du Projet (2 mois) : Recrutement du personnel du Projet, Réalisation de certaines études de base, rédaction et signature des contrats avec les partenaires locaux d’exécution, Finalisation du plan de suivi-évaluation du Projet, Collecte des données de référence, Elaboration de la stratégie de communication du Projet, Finalisation de la Stratégie genre du Projet, Organisation des campagnes d’informations et de sensibilisation sur le Projet, Organisation de l’atelier de planification opérationnelle et d’implication de toutes les parties prenantes
 - Phase de mise en œuvre (16 mois) : Exécution des interventions développées suites aux résultats de la phase de préparation et en étroite collaboration avec les acteurs locaux.
 - Phase d’évaluation finale et de sortie (3 mois) : Cette phase mesurera les effets immédiats du projet et la mesure dans laquelle sa stratégie et ses interventions ont contribué à la paix et la cohésion sociale à travers l’engagement civique et communautaire des jeunes hommes et jeunes femmes, le renforcement de leurs compétences professionnelles et entrepreneuriales, et du dialogue entre les groupes en conflits ou pouvant l’être. La stratégie de sortie du Projet sera également renforcée dans cette phase.
- **Les partenaires :**

- **Les communes bénéficiaires** : apporteront une assistance technique dans l'exécution des activités à la suite des concertations qui ont été conduites lors de la sélection des communes. Les communes bénéficiaires devront identifier un point focal communal ou d'une équipe municipale dédiée
- **Les Associations d'encadrement des jeunes et les OBC/OSC Jeunes** : Ce projet va fournir un cadre essentiel à la pleine participation des jeunes en association ou individuellement dans la recherche et la consolidation de la paix, ce qui devient primordial pour la survie des communes des régions voisines du Littoral et de l'Ouest. Le partenariat, la collaboration et l'implication des associations de jeunes déplacés et jeunes locaux visera le renforcement de la chaîne de communication, construction de l'espace civique et accompagnement technique suivant l'approche participative. Les associations d'encadrement des jeunes, apporteront un appui aux activités d'information et de sensibilisation et aideront également à appuyer les efforts de plaidoyer en faveur des personnes déplacées et mettront à la disposition du projet des bases de données et autres informations nécessaires à sa réussite.
- **Le FNE** sera capacité pour offrir des services d'intermédiation aux jeunes dans les contextes de fragilité
- La commission jeunesse paix et sécurité servira de facilitateur dans l'accompagnement des organisations de jeunesse et dans la mise en place d'un mécanisme de pérennisation.
- **Les CMPJ, des centres de formation et des Organisations locales** seront capacités à l'utilisation des outils de formation entrepreneuriales et techniques de l'OIT rendus sensibles à la paix et à la cohésion sociale, en vue à leur tour d'accompagner les initiatives d'entrepreneuriat social, créatif et coopératif des jeunes, dans les chaînes de valeurs sélectionnées.
- **Les Organisations représentatives des employeurs et des travailleurs** parties prenantes du Projet seront capacités et sensibilisées pour former leurs travailleurs sur les valeurs de cohésion sociale et de vivre ensemble.

*** Mécanisme opérationnel** : Le staffing dédié à la mise en œuvre du projet travaillera en étroite collaboration avec des entités gouvernementales aux niveaux central et décentralisé du MINJEC (lead) et d'autres ministères ainsi qu'avec les OSCs partenaires.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produits du projet	Agences Participantes	Partenaires de mise en œuvre envisagés
Produit 1.1 : Un environnement propice à l'engagement des jeunes et à la participation civique est créé	UNESCO, OIT, UNFPA, ONUFEMMES	MINJEC ; MINPROFF, MINCOM ONGs, OSCs,
Produit 1.2 : Les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques sont renforcées	UNESCO, OIT, UNFPA, ONUFEMMES	MINJEC; MINPROFF, MINCOM, MINESEC, ONGs, OSCs, OE, OT.
Produit 2.1: les institutions de formation sont soutenues pour fournir des compétences sur le développement de l'esprit d'entreprise et des possibilités de promotion de l'emploi aux jeunes femmes et hommes vulnérables, y compris des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique	OIT, UNESCO, ONUFEMMES	MINEFOP, MINPMEESA, MINAC FNE; MINJEC; Centres de formation professionnelle; ONGs; OSCs APME ;
Produit 2.2 : Les initiatives d'entrepreneuriat social et créatif des jeunes hommes et femmes, y compris ceux issus des populations déplacées, réfugiées et d'accueil sont soutenues autour de chaînes de valeur sélectionnées pour promouvoir la cohésion sociale et maintenir la paix dans leurs communautés	OIT, UNESCO, ONUFEMMES	MINJEC ; MINPROFF; MINAC, FNE; CMPJ; Centres de formation professionnelle; ONGs; OSCs OE; OT; APME ; CNNCA
Produit 3.1 : Le dialogue est amélioré entre les autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les jeunes déplacés/réfugiés et les communautés d'accueil pour prévenir ou atténuer les conflits intergénérationnels	UNESCO, UNFPA, ONUFEMMES	MINJEC, MINPROFF, MINDDEVEL, MINAS, MINESEC, ONGs, OSCs
Produit 3.2 : Les personnes déplacées/réfugiés et les membres des communautés hôtes sont dotés des compétences nécessaires pour prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement	UNESCO, UNFPA, ONUFEMMES	MINJEC, MINDDVEL, MINAS ONGs OSCs

Le *staffing* global pour toute la durée du projet se structure ainsi qu'il suit :

Agence	Poste	Grade	Coût par poste (USD)	Coûts par Agence (USD)
UNESCO	Coordonateur	NOC	182 000	520000
	Associate Project officer	NOA	161 000	
	Assistant projet	G5	135 000	
	Assistant Admin	G5	42 000	
	Chargé de suivi et d'évaluation		Contribution de l'UNESCO au suivi du projet	
OIT	Coordonnateur – composante OIT	NOB	159 390	280 000
	Assistant AP, AF & Communication	G6	81 690	
	Chauffeur - Messenger	G2	38 920	
UNFPA	Analyste de projet Composante UNFPA	NOA	126 000	200 000
	Assistant projet	G5	74 000	
ONUFEMMES	Programme coordinator	NOC	136 000	200 000
	Gender Programme analyste AAF	G5	50 000	
	Executive assistant	SB 3	14 000	
TOTAL 1 200 000 USD				

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)		Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
	Impact	Probabilité	
Recrudescence de l'insécurité dans les zones du projet	Elevé	Faible	Suspension les activités dans les zones moins sécurisés ; Application du principe « Ne Pas Nuire » Assurer la sécurité des équipes en collaboration avec UNDSS ;

			Ajustement de la charte des activités et des missions mises à jour
Faible adhésion des jeunes et des communes à participer au projet	Elevé	Moyen	Transparence dans la sélection des jeunes bénéficiaires des formations professionnelles et de l'accompagnement entrepreneurial Communication efficace en amont sur la valeur ajoutée des cette couche à la réussite du projet ; utilisation des sectoriels et agences nationales spécialisées (DRES, CNJC/régional et communales) ; consultations continues
Faible volonté politique, redevabilité et engagements réels aux niveaux national/local	Elevé	Faible	Plaidoyer et collaboration continue du RCO et des agences d'exécution avec le Secrétariat technique PBF, les Ministères partenaires et les entités déconcentrées et décentralisées et traditionnelles
Pandémie Covid-19	Moyen	Moyen	Respect des mesures barrières Ajustement des activités qui ne nécessitent pas le regroupement des gens Reprogrammation des activités en fonction de l'évolution de la situation
Synergie / coordination faible entre acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet	Moyen	Faible	Mise en place de l'équipe de gestion opérationnelle 30 jours après l'approbation du projet ; Un plan de coordination et de concertations entre les agences de mise en œuvre est mis en œuvre (UNESCO,) est élaboré pour assurer la bonne communication des progrès ; Coordination accrue avec le RCO et le représentant du PBF Secrétariat pour toute éventualité. Les termes de référence et les mécanismes de coordination (Comité de pilotage et d'orientation) bien déterminés et assurer le plaidoyer au niveau de Ministère hôtes afin de veiller à la bonne coordination.
Fluctuations du dollar	Moyen	Possible	Budgétiser le fonds avec un contingent de 5% Recadrage et ajustement des coûts des activités du projet
Retard dans le Décaissement des tranches	Moyen	Faible	Assurer une meilleure coordination entre agences récipiendaires des fonds Préciser les échéances de décaissement périodique, Suivi avec PBSO des aspects fiduciaires ;

			Recadrage et ajustement sur le calendrier du projet.
Manque d'accès régulier d'informations fiables pour le suivi des résultats	Moyen	Faible	Examiner le cadre de résultats pendant la phase initiale pour s'assurer que les indicateurs soient toujours SMART, ventilés par âge et par sexe, et capables de mesurer de façon significative les changements à niveau de résultats. Opérationnalisation du plan de suivi et évaluation du projet ; Suivi rigoureux des activités avec les indicateurs de performance à chaque étape d'exécution à l'aide du spécialiste de suivi et évaluation qui sera recruté pour le compte du projet et l'assurance qualité sera faite par l'expert en M&E de l'UNESCO ; Renforcements de capacités du personnel et des partenaires du projet sur le cadre du résultat,
Abus d'autorité, abus et exploitation sexuelle	Elevé	Faible	Charte de conduite signée par les membres et bénéficiaires ; Mécanisme de <i>reporting</i> des abus en place dès le démarrage du projet.
Inclusion et participation insuffisantes des jeunes pour la durabilité du projet	Moyen	Elevée	Le projet utilisera des moyens équitables et transparents pour identifier les jeunes. Il mènera également d'intenses campagnes d'informations et de sensibilisation auprès des potentiels jeunes bénéficiaires du Projet, en ayant des actions spécifiques pour cibler les jeunes femmes
Mauvaise utilisation potentielle des fonds destinés au renforcement des capacités lorsqu'ils sont fournis par des partenaires locaux.	Elevé	Elevée	Le projet suivra de près les dépenses et les partenaires locaux ont tout intérêt à obtenir des résultats positifs afin d'obtenir un soutien supplémentaire.
Durée du projet liée la période de fin de l'éligibilité du Cameroun aux Fonds PBSO	Elevé	Moyen	Anticiper sur les différentes procédures de recrutement, s'appuyer également sur les organisations des jeunesse partenaires et les autres parties prenantes.

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi , y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le tableau ci-dessous résume le budget alloué au suivi évaluation

UNESCO	BIT	ONUFEMMES	UNFPA
34 408 USD	75 000 USD	24 979 USD	75 000 USD
209387 USD			
Évaluation finale : 80 000 USD		Soit 5,16% du budget total	

S'agissant du suivi/ évaluation, une étude de base sera conduite en début du projet, afin de déterminer la situation de référence qui permettra de faire le suivi de l'efficacité des activités pendant la mise en œuvre. À ce stade – phase initiale – du projet, une vérification au niveau du cadre de résultats sera effectuée pour s'assurer que les indicateurs soient toujours SMART, ventilés par âge et par sexe, et capables de mesurer de façon significative les changements.

Pour un suivi optimal, un plan détaillé de mise en œuvre du Projet sera élaboré, discuté de façon participative avec toutes les parties prenantes, y compris les jeunes femmes et hommes leaders, et validé par le COPIL/ST PBF pendant la phase de lancement du Projet, au cours du premier atelier de planification opérationnelle du Projet.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation rigoureux sera mis en place avec l'appui du chargé du S&E du Secrétariat PBF, dès le démarrage du projet pour assurer la bonne gestion conformément à la Gestion axée sur les résultats dans un document communément appelé « Plan de suivi et évaluation ».

L'UNESCO dispose une expertise dans la gestion de projet et plus particulièrement, un expert de suivi et évaluation du Bureau régional qui va assurer la coordination et l'orientation du suivi et évaluation du projet assisté par un agent de suivi et évaluation qui sera recruté spécifiquement pour le projet pour collecter les données fiables par rapport aux indicateurs du cadre des résultats et à d'autres données liées à la théorie du changement.

Le plan de suivi décrira la méthodologie de S&E, les responsabilités, le budget et les échéances. Le système accordera une attention particulière de la mise en œuvre du cadre de résultat le long de la chaîne de résultats (produits, effets, impacts) ainsi que la documentation des bonnes pratiques. Des réunions de coordination régulières avec les agences d'exécution (UNESCO, OIT, UNFPA, ONUFEMMES) seront organisées ainsi que le comité technique d'autre part dans le cadre suivi, communication et prises de décision sur les activités pertinentes du projet pour son avancement.

Des missions de supervision conjointes entre agences seront organisées en relation avec l'équipe de projet pour faire le point sur l'évolution des différentes activités exécutées par les Partenaires de mise en œuvre, identifier les difficultés rencontrées et apporter des mesures correctives ainsi que tirer des leçons et bonnes pratiques.

Un système de collectes avec les outils appropriés pour la collecte, gestion d'information, moyens de vérification ainsi qu'un calendrier sur les indicateurs choisis sera mis à place afin de fournir aux gestionnaires et aux principales parties prenantes les éléments sur l'étendue des progrès. Les données recueillies seront ventilées et désagrégés par âge, sexe, lieu géographique. Pendant les formations, les évaluations formatives seront administrées par les fiches d'évaluations pré et post afin de mesurer l'acquisition de connaissances et le changement de comportement.

Dans le cadre de communication et Engagement public, les outils de visibilité sont développés

et partagés avant, pendant et après dans le but de documenter les réalisations auprès des bénéficiaires. Dans le cadre de gestion de connaissances, de bonnes pratiques et des leçons apprises seront enregistrés pour s'adapter aux changements nécessaires pour la programmation du futur.

Conformément aux directives de PBF, des rapports périodiques seront agrégés tous les six mois et les bonnes pratiques, leçons apprises seront régulièrement archivées et partagées. Les rapports de suivi du projet avec le cadre de résultats mise à jour seront établis semestriellement et consolidés par l'UNESCO entant qu'agence lead.

Une évaluation sommative à la fin du projet « **évaluation finale indépendante** » sera conduite. Le Secrétariat du PBF sera impliqué dans le processus de réalisation de cette évaluation indépendante. Cette évaluation sera effectuée par une équipe externe des experts indépendants.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

L'une des principales activités de la phase de préparation est le développement d'une stratégie de durabilité ayant pour objectif principal d'identifier comment les effets de l'engagement civique et communautaire des jeunes hommes et femmes, le renforcement de leurs compétences professionnelles et entrepreneuriales, et du dialogue entre les groupes en conflits ou pouvant l'être, vont perdurer après la clôture du projet et impacter positivement la consolidation de paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble dans les zones ciblées. La Commission Jeunes, Paix et Sécurité assurera la pérennité des acquis avec l'appui du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique et d'autres partenaires.

La stratégie de durabilité tracera une feuille de route sur les effets et les activités à renforcer, suggèrera les partenaires responsables d'assurer la pérennité des effets et activités, et envisagera les ressources, compétences et actions requises pour préparer et appuyer les partenaires dans la consolidation des résultats du projet.

La stratégie reposera sur ces trois dimensions : l'appropriation nationale et locale, l'ancrage institutionnel et des partenariats stratégiques, liés notamment à la mobilisation des ressources.

Appropriation nationale et locale. Dans son rôle d'appui au gouvernement, le projet mettra en place dès le départ un mécanisme de mobilisation intense auprès des bénéficiaires directs et indirectes sur le bien-fondé du projet et son apport sur la résolution des problèmes qui se posent, sa valeur ajoutée sur l'éducation, bilinguisme, la cohésion sociale et la culture de vivre ensemble. Les capacités de bénéficiaires seront développées pour assurer la résilience, capitalisation de toutes les formations qui seront dispensées tout au long de la mise en œuvre du projet. L'objectif sera de veiller à ce que des interventions proposées de renforcement de l'engagement civique, communautaire et entrepreneurial des jeunes femmes et hommes au service de la paix soient basées sur les besoins locaux et que les stratégies de mise en œuvre

des activités soient localement conçues. Ce qui sera réalisé par une approche participative à partir des premiers instants d'analyse jusqu'à la mise en œuvre et la clôture des activités. Les plateformes de concertation des jeunes et des femmes mises en place pendant le projet seront fonctionnelles car leur composition homogène (autorités administratives, religieuses et traditionnelles aux niveaux centraux et décentralisés) auront bénéficié des techniques de résolution de conflits.

L'ancrage institutionnel : à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs institutionnels. L'approche du « faire faire » adoptée par le projet permettra le transfert des connaissances et la mise à disposition des outils adéquats aux partenaires d'exécution, qui ainsi capacités vont, à leur tour, accompagner les jeunes femmes et hommes. La gestion du projet va assurer la collaboration et coopération avec les parties prenantes sur terrain et aux niveau stratégiques dans toutes les interventions afin d'assurer l'appropriation. Les modèles de formation sur les compétences entrepreneuriales conçus en synergie avec les structures communautaires décentralisées des ministères en charge de la jeunesse et de la promotion des femmes. Les approches développées au cours du projet seront intégrés dans les offres de renforcement des capacités proposées par ces structures au-delà de la période du projet. .

Des synergies opérationnelles et stratégiques : à travers des synergies envisagées avec d'autres programmes gouvernementaux en cours dans les zones d'intervention du Projet et un certain nombre d'interventions des agences onusiennes et partenaires décrites au point « c » de la section « I » sur le contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF. Des actions de mobilisation de ressources pour la pérennisation de ce projet sont prévues, ainsi que leur intégration comme priorité dans les cadres nationaux de développement et consolidation de la paix en vue de leur répliquabilité et adaptabilité à d'autres communes du Cameroun. Dans le même ordre d'idée, l'Association Cameroun Confiance 2030 qui crée des conditions d'un engagement authentique entre les différents maillons de la société dont les jeunes, le gouvernement et le secteur privé, bénéficiera de l'appui du projet pour la mobilisation des différents partenaires techniques et financiers susceptibles de garantir la durabilité des acquis du projet.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou

d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	✓		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	✓		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	✓		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	✓		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	✓		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	✓		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	✓		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	✓		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		Choix des communes	Consultations avec les ministères
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	✓		ONUFEMMES est une agence engagée dans le projet
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	✓		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	✓		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	✓		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou	✓		

de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?			
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	✓		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	✓		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	✓		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	✓		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	✓		
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		✓	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	✓		Au-delà des équipes du projet, les agences mettront à contribution les ressources d'expertise interne et sur place au Cameroun

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	31 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

	Voluntary Q2 expenses (January to June)
	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	XXXX	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	XXXXX	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	XXXX	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
	Report Q1 expenses (January to March)
	Report Q2 expenses (January to June)
	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹⁰
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁰ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>RÉSULTAT 1 – Les jeunes femmes et hommes, y compris les populations vulnérables, promeuvent efficacement une paix durable et la cohabitation pacifique dans leurs communautés et leurs régions grâce à l’engagement communautaire et aux valeurs de citoyenneté.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces. ODD 5 : Égalité des sexes ODD 4 : Éducation de qualité ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 15 : La vie terrestre</p>		<p>Indicateur 1 a Pourcentage des jeunes bénéficiaires engagés promouvant les valeurs civiques dans les communautés cibles</p> <p>Niveau de référence: tbc Cible: au moins 40% (60% de jeunes hommes et 40% de jeunes femmes)</p> <p>Indicateur 1 b: Pourcentage de la population cible satisfaite et manifestant les valeurs de vivre ensemble dans les communautés.</p> <p>Niveau de référence: TBC Cible: au moins 40% (70% d’hommes et 30% de femmes)</p>	Rapport de sondage/enquêtes de base et finale	<p>Définition de l’encrage géographique</p> <p>Définition des bénéficiaires d’enquête</p> <p>Rédaction des questionnaires</p> <p>Echantillonnage</p> <p>Collectes des données Analyse de données</p> <p>Rapport</p> <p>Mise à jour du cadre de résultat</p>

	<p>Produit 1.1 Un environnement propice à l'engagement des jeunes et à la participation civique est créé grâce à la mise à disposition d'outils pédagogiques et techniques</p> <p>Activité 1.1.1 : Produire une étude de base d'ensemble pour (i) mesurer les valeurs de citoyenneté chez les jeunes dans les programmes d'enseignement formels et informels au Cameroun. (ii) établir un diagnostic sur les aspirations des jeunes et les emplois décentés, la promotion du genre et les opportunités de chaînes de valeur sensibles aux conflits, au genre et à la paix afin d'éclairer le renforcement des compétences des jeunes dans les communes ciblées. (UNESCO, ILO, UNFPA, ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 1.1.2 :</u> Organiser des campagnes pour la présentation, la vulgarisation et la diffusion du cadre national d'éducation civique (PRONEC-REAMORCE) destiné aux administrations, journalistes ainsi qu'au sein des écoles et des structures parascolaires au Cameroun. (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.1.3:</u> Produire, distribuer et diffuser des produits de connaissances, des programmes, des tutoriels et du matériel didactique sur l'engagement communautaire des jeunes et les valeurs civiques, via des radios communautaires, des écoles, des universités, des centres de formation parascolaire et professionnelle. (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.1.4 :</u> Former les personnels centraux et décentralisés et les partenaires des ministères en charge de la mise en œuvre de PRONEC-</p>	<p>Indicateur 1.1.a: Nombre de jeunes engagés et mettant à profit les outils pédagogiques et techniques dans leurs communautés</p> <p>Niveau de référence: TBC Cible: TBD</p> <p>Indicateur 1.1.1. : Nombre des études diagnostics élaborés. Niveau de référence : 00 Cible : 01</p> <p>Indicateur 1.1.2 : Nombre de campagnes organisées et médiatisées Niveau de référence: 0 Cible: 08</p> <p>Indicateur 1.1.3 Nombre des modules et matériels didactiques sur l'éducation civiques et engagements communautaires développés et distribués Niveau de référence: 0 Cible: 1000</p>	<p>Rapport d'enquête</p> <p>Rapports d'étude validés</p> <p>Rapport de campagnes</p> <p>Documents des modules valides disponibles</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p>	<p>Définition de l'encrage géographique</p> <p>Définition des bénéficiaires d'enquête</p> <p>Rédaction des questionnaires</p> <p>Echantillonnage</p> <p>Collectes des données Analyse de données</p> <p>Rapport</p> <p>Mise à jour du cadre de résultat</p> <p>Définition des modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p>
--	--	--	---	--

	<p>REAMORCE au Cameroun sur l'engagement communautaire des jeunes et l'éducation à l'information sur les médias (EMI). (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.1.5</u>: Produire un guide et formation des animateurs de radio communautaire sur l'utilisation du guide PRONEC pour les médias. (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.1.6</u> : Élaborer et appuyer la mise en œuvre dans les structures communales de promotion des femmes et des jeunes, la stratégie sexospécifique du programme national d'éducation civique. (ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 1.1.7</u>: Former des formateurs sur la prévention de la violence sexiste, la protection des jeunes filles, la cohésion sociale, le discours de haine, pour prévenir la violence liée à la cohabitation. (ONUFEMMES)</p>	<p>Indicateur 1.1.4 Nombre des personnes formées désagrégé par niveau d'institution (sectorielles, écoles, centres techniques) Niveau de référence: 0 Cible: 150 (100 hommes et 50 femmes)</p> <p>Indicateur 1.1.5 Nombre de guides produits par thématique Niveau de référence: 0 Cible : 01</p> <p>Indicateur 1.1.6 Nombre des structures communales de promotion des femmes et jeunes mis en place et accompagné Niveau de référence: 0 Cible : 40</p> <p>Indicateur 1.1.7 Nombre des formateurs formes désagrégés par thématiques Niveau de référence: 0 Cible : 100 (50%de femmes)</p>	<p>Le document valide</p> <p>Document de rapport sur la mise en place de la structure</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p>	<p>Définition des modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p>
--	---	---	---	--

	<p>Produit 1.2 : Les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques sont renforcées</p> <p><u>Activité 1.2.1</u> : Renforcer les capacités des jeunes en matière d'engagement communautaire et de valeurs civiques au sein des communes, des écoles et CMPJ (UNESCO, UNFPA, ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 1.2.2</u> : Créer/renforcer le réseau de jeunes « tisserands de la paix » engagés dans la communauté et de défenseurs civiques. (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.2.3</u>. Soutenir un réseau de jeunes « communicateurs » et des « appelés du service civique » dans les communautés en utilisant l'éducation à l'information sur les médias (EMI) (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.2.4</u> : Renforcer les capacités des organisations dirigées par des jeunes à mener des activités de plaidoyer en faveur d'une meilleure participation des jeunes aux instances décisionnelles aux niveaux national et local, aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'éducation civique et d'intégration nationale (UNESCO)</p>	<p>Indicateur 1.2 a: Nombre de jeunes H/F enregistrés et participants aux activités d'engagement communautaire et civique. Niveau de référence: 0 Cible : (450(70%hommes et 30% femmes))</p> <p>Indicateur 1.2 b: Pourcentage des jeunes cibles engagés et maîtrisant les valeurs civiques. Niveau de référence: 0 Cible : au moins 40% (50% hommes et 50%femmes)</p> <p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de structures d'encadrement des jeunes ciblées, désagrégés par instance (écoles, CMPJ et communes) Niveau de référence: Cible: 120</p> <p>Indicateur <u>1.2.2</u> : Nombre des réseaux des jeunes « tisserands de la paix » créés et fonctionnels dans les communautés . Niveau de référence: 01 Cible: 02</p> <p>Indicateur <u>1.2.3</u> : Nombre des réseaux des jeunes communicateurs soutenus à travers EMI Niveau de référence: 0 Cible: 40</p> <p>Indicateur <u>1.2.4</u> : Nombre d'initiatives sur l'engagement communautaires et valeurs civiques développés par jeunes (femmes et hommes) désagrégés par thématique et soutenu par le projet.</p>	<p>Rapport d'enquête</p> <p>Rapport d'enquête</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p> <p>Document de rapport de mise en place du réseaux valides</p> <p>Document du rapport d'assistance technique et financier valide</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p>	<p>Définition de l'encrage géographique</p> <p>Définition des bénéficiaires d'enquête</p> <p>Rédaction des questionnaires</p> <p>Echantillonnage</p> <p>Collectes des données Analyse de données</p> <p>Rapport</p> <p>Mise à jour du cadre de résultat</p>
--	--	--	--	---

	<p><u>Activité 1.2.5:</u> Soutenir les activités de sensibilisation proposées par les jeunes pour promouvoir l'engagement communautaires valeurs civiques par la sensibilisation en communauté et les radios (UNESCO, ONU Femmes)</p> <p><u>Activité 1.2. 6 :</u> Renforcer les compétences des jeunes femmes dans les milieux scolaires et extrascolaires pour une meilleure participation au processus décisionnel (UNFPA, ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 1.2. 7:</u> Soutenir l'organisation d'ateliers sur l'initiative d'apprentissage civique basée sur MIL dans les écoles et les milieux parascolaires (UNESCO)</p> <p><u>Activité 1.2. 8 :</u> Former les jeunes hommes et femmes travailleurs à la négociation collective et à la prévention et à la résolution des conflits (BIT, ONUFEMMES)</p>	<p>Niveau de référence:0 Cible:40 Indicateur 1.2.5 : Nombre d'activités de sensibilisation portées par les jeunes (femmes et hommes) soutenues /renforcés par thématiques Niveau de référence: 0 Cible: 40</p> <p>Indicateur 1.2.6. : Nombre des jeunes femmes dans le milieu scolaire et extrascolaires formes sur leur rôle dans la prise des décisions Niveau de référence:0 Cible: 100</p> <p>Indicateur 1.2.7. : Nombre des jeunes hommes et femmes formées en ateliers sur l'éducation civique basée sur MIL dans les écoles et les milieux parascolaires Niveau de référence:0 Cible: 150 (100 hommes et 50 femmes)</p> <p>Indicateur 1.2.8. : Nombre des jeunes travailleurs formés à la négociation, prévention et résolution des conflits Niveau de référence: 0 Cible: 250 (150 hommes et 100 femmes)</p>	<p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p>	
<p>Résultat 2 : Une paix durable et le vivre ensemble dans les communautés sont promus grâce au renforcement des compétences et à l'esprit d'entreprise des jeunes</p>		<p>Indicateur 2 a: Pourcentage des jeunes hommes et femmes (communautés hôtes, réfugiés et déplacés) cibles qui considèrent qu'il existe une bonne cohésion sociale au sein de leur municipalité. Niveau de référence: TBC Cible: au moins 40% (60%hommes 40% femmes)</p>	<p>Rapport d'enquête (Baseline et finale)</p>	<p>Définition de l'encre géographique Définition des bénéficiaires d'enquête</p> <p>Rédaction des questionnaires</p> <p>Echantillonnage</p>

femmes et hommes, y compris les vulnérables		<p>Indicateur 2 b : Pourcentage des jeunes hommes et femmes (Déplacés, Réfugiés et Hôtes) bénéficiaires des formations et qui estiment que leur occupation/emploi est source d'estime de soi Niveau de référence: TBC Cible: au moins 40% des entrepreneurs formés (70%hommes 40%femmes)</p> <p>Indicateur 2 c : % des jeunes déplacés (ciblés) qui considèrent qu'ils sont traités de façon équitable par rapport aux jeunes des communautés hôtes dans le domaine économique Niveau de référence: TBC Cible: au moins 40%</p>	<p>Rapports d'enquêtes (Baseline et finale)</p>	<p>Collectes des données Analyse de données</p> <p>Rapport</p> <p>Mise à jour du cadre de résultat</p>
	<p>Produit 2.1 : Les institutions de formation et les organisations de jeunes soutenues pour fournir des compétences techniques, et sur le développement de l'esprit d'entreprise et des possibilités de promotion de l'emploi aux jeunes femmes et hommes vulnérables, y compris des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique.</p> <p>Activité 2.1.1 : Élaborer des modules de formation sur le renforcement des compétences techniques dans les chaînes de valeur sélectionnées. (BIT/ ONU FEMMES)</p>	<p>Indicateur 2.1. a : Nombre d'institutions de formation et d'organisations de jeunes (femmes et hommes) renforcées pour l'encadrement technique, entrepreneurial et civique. Niveau de référence: TBC Cible: Au moins 25</p> <p>Indicateur 2;1b : Nombre d'outils (guides et modules) et stratégies développées pour l'encadrement technique, entrepreneurial, civique des jeunes. Niveau de référence: TBC Cible: Au moins 10</p> <p>Indicateur 2.1.1: Nombre de modules de formation élaborés désagrégés par thématiques Niveau de référence: 00 Cible: 05</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Modules élaborés et diffusés</p> <p>Rapports de formation</p>	<p>Définition des modules de formations Identification des formateurs et bénéficiaires à former Préparation des études et des formations Exécution Évaluation</p>

	<p>Activité 2.1.2 : Renforcer les capacités des formateurs, issus des CMPJ et délégations locales des institutions nationales en charge de la formation professionnelle, et des organisations des jeunes sur les modules de formation élaborés. (BIT/ONU FEMMES)</p> <p>Activité 2.1.3: Adapter le guide de l'OIT « Promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans les contextes fragiles à travers la TVET » au contexte du Cameroun (BIT)</p> <p>Activité 2.1.4: Former les praticiens de la formation professionnelle à l'utilisation du guide adapté</p> <p>Activité 2.1.5 : Adapter les outils de formation en entrepreneuriat de l'OIT (Start and Improve Your Business-SIYB, Be.COOP, Start.COOP, My.COOP), en intégrant un module de paix et de cohésion sociale (BIT)</p> <p>Activité 2.1.6: Organiser des campagnes de vulgarisation au profit des jeunes, sur l'offre de services de formation/intermédiation/placement du Fonds national pour l'emploi. (BIT)</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : Nombre de formateurs outillés pour apporter un accompagnement technique et entrepreneurial aux jeunes Niveau de référence: 00 Cible: 40 (dont au moins 15 jeunes formateurs)</p> <p>Indicateur 2.1. 3.Nombre des guides développés et adaptés au contexte Niveau de référence : 00 Cible: 01</p> <p>Indicateur 2.1. 4.Nombre des praticiens formés sur le guide Niveau de référence: 00 Cible: 25</p> <p>Indicateur 2.1.5. Nombre de modules de formation développés ayant intégré la dimension « Paix et Cohésion sociale » Niveau de référence: 00 Cible: 05</p> <p>2.1.6. Nombre de jeunes H/F touchés par les campagnes des offres de service du Fonds national pour l'emploi Niveau de référence: 00 Cible: 2000 (1400hommes, 600femmes)</p> <p>2.1.7. Nombre des plateformes d'accès à l'information conçus et fonctionnels Niveau de référence : 2 Cible: 4</p>	<p>Guide produit et utilisé</p> <p>Rapports de formation y compris l'évaluation des acquis</p> <p>Modules validés</p> <p>Rapports de campagne</p> <p>Les plateformes numérique en ligne et hors ligne opérationnelles</p>	
--	---	--	---	--

	Activité 2.1.7: Mettre en place des plateformes en ligne et hors ligne qui facilitent l'accès à l'information sur les opportunités d'insertion socio-économique des jeunes. (BIT/UNESCO)			
--	--	--	--	--

	<p>Produit 2.2 : Les initiatives d'entrepreneuriat coopératif, social et créatif des jeunes femmes et hommes, y compris ceux issus des populations déplacées, réfugiées et d'accueil, sont soutenues autour des chaînes de valeur sélectionnées pour promouvoir la cohésion sociale et maintenir la paix dans leurs communautés</p> <p>Activité 2.2.1 : Sélectionner les jeunes hommes et femmes (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil) à former sur l'entrepreneuriat social, créatif ou coopératif (BIT/ONU FEMMES)</p> <p>Activité 2.2.2: Former les jeunes sélectionnés sur les compétences techniques en utilisant les modules de formation élaborés. (BIT,ONU Femmes)</p> <p>Activité 2.2.3: Former les mêmes jeunes sur le développement de leurs initiatives d'entrepreneuriat social et créatif, en même temps que sur les compétences en matière de cohésion sociale, de négociation et médiation (BIT, ONU FEMMES)</p> <p>Activité 2.2.4 : Organiser des concours de plans d'affaires entre jeunes formés, mettant l'accent sur la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble. (BIT/UNESCO)</p> <p>Activité 2.2.5 : Accompagner les initiatives d'entrepreneuriat social, créatif et coopératif, y compris la promotion des initiatives économiques</p>	<p>Indicateur 2.2.a: Nombre des projets/initiatives des jeunes H/F accompagnés et opérationnels Niveau de référence : 00 Cible: au moins 120</p> <p>Indicateur 2.2.1. Nombre de jeunes hommes et femmes sélectionnées Niveau de référence : 00 Cible : 700 (40 hommes et 30 femmes)</p> <p>Indicateur 2.2.2 Nombre de jeunes H/F formés dans les chaînes de valeurs sélectionnées Niveau de référence : 00 Cible : 700 (400 hommes et 300 femmes)</p> <p>Indicateur 2.2.3. Nombre de jeunes hommes et femmes formés en entrepreneuriat social, créatif ou coopératif, Niveau de référence : 00 Cible : 700 (400 hommes et 300 femmes)</p> <p>Indicateur 2.2.4. Nombre des plans d'affaires réussis et susceptibles au financement Niveau de référence : 00 Cible : 150</p>	<p>Rapport d'enquête</p> <p>Rapport de sélection</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation</p> <p>Rapport des concours et accord de de financement</p> <p>Rapport de descente accord de de financement Contrat de partenariat</p>	<p>Définition de l'encrage géographique Définition des bénéficiaires d'enquête</p> <p>Rédaction des questionnaires</p> <p>Echantillonnage</p> <p>Collectes des données Analyse de données</p> <p>Rapport</p> <p>Mise à jour du cadre de résultat</p> <p>Identification des bénéficiaires Formation Accompagnement/mentoring Sélection des projets Validation</p> <p>Identification des bénéficiaires Sélection selon les critères établie</p>
--	--	--	--	---

	<p>mixtes, à l'accès aux opportunités de financement et aux marchés. (BIT/UNESCO)</p>	<p>Indicateur 2.2.5 : Nombre d'initiatives d'entrepreneuriat social, créatif ou coopératif des jeunes H/F coachés ayant accédé au financement et/ou marchés Niveau de référence : 00 Cible : 120</p>		
--	--	--	--	--

Résultat 3 La cohabitation pacifique au sein des communautés est renforcée par des valeurs civiques relatives au dialogue intergénérationnel et à une meilleure gestion communautaire des ressources y compris naturelles.		Indicateur 3.a niveau de confiance entre les générations et acteurs sociaux dans les communautés cibles Référence: Bas Cible: Elevé Indicateur 3.c Pourcentage de réduction des conflits liés aux ressources, y compris naturelles Référence: TBC Cible: Au moins 30%	Rapport d'Enquêtes et sondage (Baseline et finale)	Définition de l'encrage géographique Définition des bénéficiaires d'enquête Rédaction des questionnaires Echantillonnage Collectes des données Analyse de données Rapport Mise à jour du cadre de résultat
	Produit 3.1 : Le dialogue est amélioré entre les autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les jeunes déplacés/réfugiés et les communautés d'accueil pour prévenir ou atténuer les conflits intergénérationnels <u>Activité 3.1.1</u> : Diffuser des contenus spécifiques sur la consolidation de la paix et le dialogue intergénérationnel par les radios communautaires. (UNESCO) <u>Activité 3.1.2</u> : Organiser des dialogues intergénérationnels et intragénérationnels pour exposer les valeurs civiques positives de la	Indicateur 3.1 a : Nombre de stratégies d'amélioration du dialogue intra et intergénération développées (incluant plateformes et ateliers) au sein des communautés cibles Référence: 0 Cible: 4 (en fonction des aires culturelles) Indicateur 3.1.b. Pourcentage de conflits majeurs identifiés et résolus avec la participation des jeunes et acteurs locaux. Niveau de référence : TBC Cible : Au moins 30% Indicateur 3.1.1 : Nombre de contenu développés et diffusés Niveau de Référence : 00 Cible : Indicateur 3.1.2: % de jeunes femmes ayant participé aux dialogues intergénérationnels et	Rapport de sondage d'opinion Rapport d'enquête Cahier des règlements de litiges Module de formation validé Rapport d'activité	Définition de l'encrage géographique Définition des bénéficiaires d'enquête Rédaction des questionnaires Echantillonnage Collectes des données Analyse de données Rapport Mise à jour du cadre de résultat

	<p>participation et du leadership féminins par le biais du réseautage et du mentorat. (UNFPA, ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 3.1.3</u> : Former et déployer des volontaires de mission pour le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des plateformes de jeunes et de femmes. (UNFPA)</p> <p><u>Activité 3.1.4</u> : Former des techniciens pour améliorer l'offre des centres communautaires de formation des jeunes afin d'offrir un environnement convivial aux jeunes filles. (UNFPA)</p> <p><u>Activité 3.1.5</u> : Acquérir du matériel d'animation et d'exploitation pour renforcer les capacités opérationnelles des plateformes de jeunes et de femmes. (UNFPA/ONU FEMMES)</p> <p><u>Activité 3.1.6</u> : Renforcer les compétences de vie des filles grâce à des initiatives innovantes et intégrées de la CEI (Information, Éducation et Communication) pour la promotion du vivre ensemble. (ONU FEMMES, UNFPA)</p> <p><u>Activité 3.1.7</u> : Soutenir les activités qui mettent à profit les talents et la créativité des jeunes pour rétablir les liens sociaux, encourager le dialogue et faciliter la guérison et la réconciliation. (ONU FEMMES)</p> <p><u>Activité 3.1.8</u> : Organiser 10 ateliers de plaidoyer avec des organisations traditionnelles et religieuses sur le rôle des jeunes dans la prise de décision locale. (ONU FEMMES)</p>	<p>intragénérationnels par le biais du réseautage et du mentorat Niveau de référence : 00 Cible : au moins 60% des participants</p> <p>Indicateur 3.1.3 : Nombre des volontaires formés et déployés pour renforcer les capacités des plateformes de jeunes et de femmes Niveau de référence: 8 Cible : 400 (250H et 150 F)</p> <p>Indicateur 3.1.4 : Nombre de techniciens formés Niveau de référence: 00 Cible : 160</p> <p>Indicateur 3.1.5 : Nombre de plateforme appuyés en matériel d'animation Niveau de référence: 00 Cible : 40</p> <p>Indicateur 3.1.6 : Nombre de filles formées sur les compétences de vie Niveau de référence: 00 Cible : 100</p> <p>Indicateur 3.1.7 : Nombre d'initiatives de créativité des jeunes accompagnées Niveau de référence: 00 Cible : 80 (60 F et 40 H)</p> <p>Indicateur 3.1.8: Nombre d'atelier organisés Niveau de référence: 00 Cible :10</p>	<p>Rapport de formation et de déploiement y compris l'évaluation des acquis</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapport de distribution</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapport des initiatives et projets valides</p> <p>Rapport de l'atelier</p>	<p>Définition des modules à vulgariser Renforcement des capacités des animateurs Production Diffusion</p> <p>Définition des modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation Déploiement</p> <p>Identification des besoins Acquisition Installation</p> <p>Définition des modules de formations Identification des bénéficiaires à former Préparation Exécution Évaluation</p>
	<p>Produit 3.2: Les personnes déplacées/réfugiés et les membres des communautés hôtes sont dotés</p>	<p>3.2.a. Pourcentage de conflits liés à la gestion des ressources</p>		

	<p>des compétences nécessaires pour prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement</p> <p><u>Activité 3.2.1</u> : Renforcer les capacités des communautés en matière de valeurs civiques et pacifiques efficaces en vue d'une utilisation durable et partagée des ressources naturelles et environnementales dans les zones de violence intercommunautaire/fondée sur les ressources. (UNESCO)</p> <p><u>Activité 3.2.2</u> : Former les dirigeants communautaires et leaders de jeunes à l'approche PCCP (<i>From Potential Conflict to Cooperation Potential</i>) (UNESCO)</p> <p><u>Activité 3.2.3</u> : Élaborer des plans d'action avec les leaders communautaires et soutenir la mise en œuvre des activités qui participent à l'amélioration des relations harmonieuses entre les personnes déplacées/réfugiés et les communautés d'accueil. (UNESCO, UNFPA, ONUFEMMES)</p> <p><u>Activité 3.2.4</u> : Renforcer les systèmes de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour une utilisation durable et pacifique des ressources environnementales. (UNESCO, ONU FEMMES)</p> <p><u>Activité 3.2.5</u> : Vulgariser les outils d'orientation et les bonnes pratiques relatifs à la gestion participative des ressources naturelles. (UNESCO)</p>	<p>naturelles résolus par les personnes formées Niveau de référence : 00 Cible : au moins 30%</p> <p>Indicateur 3.2.1 : Nombre des personnes formées sur la gestion pacifique des conflits liées à l'utilisation et partage des ressources naturelles et environnementales Niveau de référence : 00 Cible : 400 250H / 150F)</p> <p>Indicateur 3.2.2 : Nombre des dirigeants communautaires formes sur l'approche PCCP Niveau de référence : 60 Cible : 400</p> <p>Indicateur 3.2.3 : Nombre des plans d'action communautaires soutenues par le projet Niveau de référence : 00 Cible : 400</p> <p>Indicateur 3.2.4: Nombre de communautés utilisant les outils Niveau de référence: 00 Cible : 40</p> <p>Indicateur 3.2.5 : Nombre d'outils produits et distribués Niveau de référence : 00 Cible : 200</p>	<p>Cahier des règlements de litiges</p> <p>Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p> <p>Modules de formation, Rapport de formation y compris l'évaluation des acquis</p> <p>Mécanisme valide et opérationnel</p> <p>Rapport de descente</p> <p>Rapport d'activités</p> <p>Support produits et validés</p>	<p>Identification des bénéficiaires à former</p> <p>Préparation</p> <p>Exécution</p> <p>Évaluation</p>
--	--	--	--	--